

Liste des projets contenus dans ces annexes techniques :

A048; A052; A056; A057; A058; D160; D221; D269; D270; D274; D275; D278; D279; D280; D285; D289; D290; D293; D295; D296; D297; F007; F009; F010; F011; F012; F016; F017; F018; M010; M013; M014; M736; M737; M738; M739; M740; M741; M743

ANNEXE 1F A01K [Projet-Rapporteur : D269/GB] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **1/00** **Logement des animaux; Son équipement**

adopt M 1/035 * * Dispositifs utilisés pour l'élevage d'animaux domestiques, p.ex. accessoires pour logements ou lits pour chiens

adopt M 1/06 * Dispositifs d'attache des animaux, p.ex. licous, garrots, jougs ou chaînes

adopt M 1/10 * Râteliers

adopt M **3/00** **Équipement des pâturages, p.ex. dispositifs d'attache; Grillage pour empêcher la dispersion du bétail; Clôtures électrifiées** (circuits électriques ou appareils pour l'alimentation de clôtures électriques **H05C**)

adopt M **5/00** **Dispositifs pour l'alimentation du bétail ou du gibier (A01K 1/10 a priorité; dispositifs pour l'alimentation des volailles ou des autres oiseaux A01K 39/00)**

adopt M 5/015 * Supports pour pierres à lécher

adopt M 7/02 · Systèmes automatiques

adopt M 11/00 **Marquage des animaux** (marquage des volailles ou autres oiseaux **A01K 35/00**)

adopt M 13/00 **Dispositifs pour panser ou soigner les animaux, p.ex. étrilles; Protège-fanons; Trousse-queue** (comme élément du harnais **B68B 5/04**) ; **Dispositifs pour empêcher les animaux de mordre leurs mangeoires; Dispositifs de lavage; Protection contre les conditions climatiques ou les insectes**

adopt M 14/00 **Tonte, p.ex. par des moyens chimiques, des moutons vivants ou d'animaux analogues** (tondeuses ou rasoirs avec plusieurs arêtes coupantes tenus à la main, spécialement conçus pour tondre les animaux, p.ex. les moutons, **B26B 19/24**)

adopt M 15/00 **Dispositifs pour le dressage des animaux, p.ex. nasières ou entraves; Dispositifs pour renverser les animaux en général; Équipement pour l'entraînement ou l'exercice; Cabines pour saillies**

adopt M 21/00 **Dispositifs pour faciliter ou prévenir l'appariement**

adopt M 27/00 **Laiesses ou colliers, p.ex. pour chiens**

adopt M 31/02 · Dispositifs de fermeture; Ouvre-portes automatiques

adopt M 39/02 · Abreuvoirs (**A01K 39/04** a priorité)

adopt M 43/08 · · selon leur poids

adopt M 47/06 · Autres détails des ruches, p.ex. dispositifs d'aération, entrées de ruches,

dispositifs de sûreté, séparations ou issues pour les abeilles

adopt M **55/00** **Enfumeurs; Accessoires d'apiculteurs, p.ex. voiles**

adopt M **61/00** **Élevage ou culture du poisson, des écrevisses, des langoustes, des moules, des éponges, des perles ou similaires**

adopt M 63/04 * Agencements pour traiter l'eau spécialement conçus pour les récipients pour poissons vivants

adopt M 63/06 * Agencements de chauffage ou d'éclairage disposés à l'intérieur des, ou fixés aux, récipients pour poissons vivants

adopt M **67/00** **Élevage ou obtention d'animaux, non prévus ailleurs; Nouvelles races d'animaux**

adopt M 67/02 * Obtention de vertébrés

adopt M 67/033 * Élevage ou obtention d'invertébrés; Nouvelles races d'invertébrés

adopt M 75/04 * Flotteurs

adopt M 75/06 * Plombs

adopt M 79/02 * par l'électrocution

adopt M **80/00** **Ramassage des huîtres, des moules, des éponges ou autres produits similaires**

adopt M 85/08 * Mouches artificielles

adopt M 91/06 * Appareillages montés sur des lignes et non prévus ailleurs, p.ex. dispositifs de ferrage automatique

adopt M 91/18 * Palangres; Accessoires pour celles-ci, p.ex. dispositifs d'amorçage, de relevage ou bobineuses

adopt M 97/04 * Boîtes à appâts; Préparation d'appâts

adopt M 97/05 * Récipients pour garder les appâts vivants dans l'eau, p.ex. pour vifs ou crevettes

ANNEXE 2F A01M [Projet-Rapporteur : D221/GB] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre** **CAPTURE OU PIÉGEAGE DES ANIMAUX; ÉPOUVANTAILS** (dispositifs pour capturer les essaims ou les faux-bourdons **A01K 57/00**; pêche **A01K 69/00-A01K 97/00**; biocides, produits repoussant ou attirant les animaux nuisibles **A01N**) ;
APPAREILS DE DESTRUCTION D'ANIMAUX OU DE PLANTES NUISIBLES

adopt M **7/00** **Adaptations ou aménagements particuliers des appareils de pulvérisation de liquides aux fins couvertes dans la présente sous-classe**

adopt M **9/00** **Adaptations ou aménagements particuliers des appareils de poudrage aux fins couvertes dans la présente sous-classe**

adopt M 11/00 **Adaptations ou aménagements particuliers des appareils combinés de pulvérisation de liquides et de poudrage aux fins couvertes dans la présente sous-classe**

adopt M 15/00 **Lance-flammes spécialement adaptés aux fins couvertes dans la présente sous-classe**

adopt M 21/00 **Appareillage pour la destruction des végétaux indésirables, p.ex. des mauvaises herbes** (lutte contre la végétation indésirable sur des routes ou voies de chemin de fer **E01H 11/00**)

adopt M 31/02 * Sièges de tir

ANNEXE 3F A22C [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M 13/02 * Plissage des enveloppes de saucisses

ANNEXE 4F A41C [Projet-Rapporteur : D290/RU] <CE45>
[Tr.:]

adopt M 1/00 **Corsets ou gaines**

adopt M 3/10 * avec pièces pour raidir le buste ou le maintenir en forme

ANNEXE 5F A45B [Projet-Rapporteur : D295/BR] <CE45>
[Tr.:]

adopt M Titre **CANNES** (aides pour la marche, p.ex. cannes, pour aveugles **A61H 3/06**) ;

PARAPLUIES; OMBRELLES; ÉVENTAILS OU OBJETS SIMILAIRES POUR DAMES (porte-cannes, porte-parapluies ou supports pour cannes ou parapluies **A47G 25/12**)

adopt M 1/04 * Cannes munies d'un système d'accrochage ou de verrouillage

ANNEXE 6F A45C [**Projet-Rapporteur : D270/BR**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre** **PORTE-MONNAIE; BAGAGES; SACS PORTÉS À LA MAIN**

adopt M 1/10 * Sacoches de receveurs ou similaires; Sacoches avec réceptacles rigides pour pièces de monnaie

adopt M 1/12 * Tirelires

adopt M **3/00** **Bagages flexibles; Sacs portés à la main** (bagages, sacs ou articles similaires pliants ou extensibles **A45C 7/00**)

adopt M 5/02 * Leurs matériaux

adopt M **9/00** **Bagages ou sacs transformables en objets destinés à un autre usage** (sacs ou paquetages portés sur le corps et transformables en d'autres articles **A45F 4/02**; malles-armoires **A47B 61/06**; lits-malles **A47C 17/82**)

adopt M **11/00** **Récipients pour articles non prévus dans les groupes A45C 1/00-A45C 9/00** (spécialement conçus pour les articles de toilette ou de maquillage **A45D 29/20**, **A45D 44/18**; trousse à couture de voyage **A45F 3/48**)

adopt M 11/06 * * Fabrication d'étuis à lunettes ou à pince-nez

adopt M 11/34 * Boîtes à crayons, étuis à crayons ou articles similaires

adopt M 11/36 * Étuis pour instruments de dessin ou analogues

adopt M **13/00** **Parties constitutives; Accessoires**

adopt M 13/10 * Agencements des fermoirs

adopt M 13/26 * Adaptations particulières des poignées (**A45C 13/22** a priorité)

ANNEXE 7F A61K [Projet-Rapporteur : M738/CA] <CE45>
[Tr.: CA]

adopt M 31/635 * * contenant un hétérocycle, p.ex. sulfadiazine

ANNEXE 8F A61M [Projet-Rapporteur : F009/EP] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M Schéma
général

DISPOSITIFS DE SUCCION OU DE POMPAGE	1/00
SERINGUES; IRRIGATEURS; BAINS INTESTINAUX	3/00, 5/00; 9/00
PULVÉRISATEURS, VAPORISATEURS; INSUFFLATEURS	11/00; 13/00
APPAREILS D'INHALATION	15/00, 16/00
DISPOSITIFS POUR PRODUIRE LE SOMMEIL OU ANESTHÉSIEUR OU Y METTRE FIN	16/00, 19/00, 21/00
SONDES, CATHÉTERS; APPAREILS POUR DRAINAGE; DILATATEURS	25/00; 27/00; 29/00
TUBES, RACCORDS OU ACCOUPLEMENTS POUR TUBES, SOUPAPES, VOIES D'ACCÈS OU SIMILAIRES, SPÉCIALEMENT ADAPTÉS POUR USAGE MÉDICAL	39/00

AUTRES APPAREILS POUR L'INTRODUCTION OU LA RÉTENTION DES AGENTS DANS LE CORPS	31/00, 37/00
AUTRES DISPOSITIFS POUR ÉTENDRE LES REMÈDES SUR LE CORPS	35/00
APPLICATION DE MATÉRIAU RADIOACTIF AU CORPS	36/00

adopt D 23/00 (transferred to **A61M 25/09,A61M 29/00,A61B 17/00**)

ANNEXE 9F A63B [**Projet-Rapporteur : M014/IB**] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M **33/00** **Équipement de natation pouvant être fixé à la tête, p.ex. bonnets ou lunettes de natation** (masques de plongée **B63C 11/12**; appareils respiratoires, p.ex. tubes respiratoires, **B63C 11/18**)

ANNEXE 10F A63F [**Projet-Rapporteur : A056/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M **Titre** **JEUX DE CARTES, JEUX SE JOUANT SUR TABLE OU JEUX DE ROULETTE; JEUX D'INTÉRIEUR UTILISANT DE PETITS ÉLÉMENTS DE JEU MOBILES; JEUX VIDÉO; JEUX NON PRÉVUS AILLEURS**

adopt C **13/00** ***Jeux vidéo, c. à d. jeux utilisant un affichage à plusieurs dimensions généré électroniquement***

adopt D 13/02 (transféré en **A63F 13/20-A63F 13/245,A63F 13/98**)

adopt D 13/04 (transféré en **A63F 13/219**)

adopt D 13/06 (transféré en **A63F 13/20-A63F 13/245**)

adopt D 13/08 (transféré en **A63F 13/90-A63F 13/98**)

adopt D 13/10 (transféré en **A63F 13/40-A63F 13/88**)

adopt D 13/12 (transféré en **A63F 13/30-A63F 13/88**)

adopt N 13/20 * *Dispositions d'entrée pour les dispositifs de jeu vidéo*

adopt N 13/21 * * *caractérisées par leurs capteurs, leurs finalités ou leurs types*

adopt N 13/211 * * * *utilisant des capteurs d'inertie, p.ex. des accéléromètres ou des gyroscopes*

adopt N 13/212 * * * *utilisant des capteurs portés par le joueur, p.ex. pour mesurer le rythme cardiaque ou l'activité des jambes*

adopt N 13/213 * * * *comprenant des moyens de photo-détection, p.ex. des caméras, des photodiodes ou des cellules infrarouges (**A63F 13/219, A63F 13/655** ont priorité)*

adopt N 13/214 * * * *pour localiser des contacts sur une surface, p.ex. des tapis de sol ou des pavés tactiles*

adopt N 13/2145 * * * *la surface étant aussi un dispositif d'affichage, p.ex. des écrans tactiles*

adopt N 13/215 * * * *comprenant des moyens de détection des signaux acoustiques, p.ex. utilisant un microphone*

adopt N 13/216 * * * *utilisant des informations géographiques, p.ex. la localisation du dispositif de jeu ou du joueur par GPS*

adopt N 13/217 * * * *utilisant des informations liées à l'environnement, c. à d. des informations générées autrement que par le joueur, p.ex. la température ou l'humidité ambiantes*

adopt N 13/218 * * * *utilisant des capteurs de pression, p.ex. générant un signal proportionnel à la pression exercée par le joueur*

adopt N 13/219 * * * *pour viser des surfaces spécifiques de l'affichage, p.ex. avec des pistolets optiques*

adopt N 13/22 * * * *Opérations de configuration, p.ex. le calibrage, la configuration des touches ou l'affectation des boutons*

adopt N 13/23 * * * *pour l'interfaçage avec le dispositif de jeu, p.ex. des interfaces spécifiques entre la manette et la console de jeu*

adopt N 13/235 * * * *utilisant une connexion sans fil, p.ex. infrarouge ou piconet*

adopt N 13/24 * * * *Parties constitutives, p.ex. manettes de jeu avec poignées amovibles*

adopt N 13/245 * * * *spécialement adaptées pour un type particulier de jeu, p.ex. les volants*

adopt N 13/25 * * * *Dispositions de sortie pour les dispositifs de jeu vidéo*

adopt N 13/26 * * * *ayant au moins un dispositif d'affichage supplémentaire, p.ex. sur la manette de jeu ou à l'extérieur d'une cabine de jeu*

adopt N 13/27 * * * *caractérisées par un affichage de grande dimension dans un lieu public, p.ex. dans une salle de cinéma, un stade ou une salle de jeux*

adopt N 13/28 * * * *répondant à des signaux de commande reçus du dispositif de jeu pour influencer sur les conditions ambiantes, p.ex. pour faire vibrer les sièges des joueurs, activer des distributeurs de parfums ou agir sur la température ou la lumière (commande des signaux de sortie en fonction de la progression du jeu **A63F 13/50**)*

adopt N 13/285 * * * *Génération de signaux de retour tactiles via le dispositif d'entrée du jeu, p.ex. retour de force*

adopt N 13/30 * * * *Dispositions d'interconnexion entre des serveurs et des dispositifs de jeu; Dispositions d'interconnexion entre des dispositifs de jeu; Dispositions d'interconnexion entre des serveurs de jeu*

adopt N 13/31 * * * *Aspects de communication spécifiques aux jeux vidéo, p.ex. entre plusieurs dispositifs de jeu portatifs à courte distance*

adopt N 13/32 * * * *utilisant des connexions de réseau local [LAN]*

adopt N 13/323 * * * *entre des dispositifs de jeu ayant des caractéristiques matérielles différentes, p.ex. des dispositifs de jeu portatifs connectables à des consoles de jeu ou à des machines de salles de jeux*

adopt N 13/327 * * * *utilisant des réseaux sans fil, p.ex. WIFI ou piconet*

adopt N 13/33 * * * *utilisant des connexions de réseau étendu [WAN]*

adopt N 13/332 * * * *utilisant des réseaux sans fil, p.ex. les réseaux téléphoniques cellulaires*

adopt N 13/335 * * * *utilisant l'Internet*

adopt N 13/338 * * * *utilisant des réseaux de télévision*

adopt N 13/34 * * * *utilisant des connexions pair à pair*

adopt N 13/35 * * * *Détails des serveurs de jeu*

adopt N 13/352 * * * *comportant des dispositions particulières de serveurs de jeu, p.ex. des serveurs régionaux connectés à un serveur national ou à plusieurs serveurs gérant les partitions de jeu*

adopt N 13/355 * * * *Réalisation d'opérations pour le compte de clients ayant des capacités de traitement restreintes, p.ex. serveurs transformant une scène de jeu qui évolue en flux MPEG à transmettre à un téléphone portable ou à un client léger*

adopt N 13/358 * * * *Adaptation du déroulement du jeu en fonction de la charge du réseau ou du serveur, p.ex. pour diminuer la latence due aux différents débits de connexion entre clients*

adopt N 13/40 * * * *Traitement des signaux de commande d'entrée des dispositifs de jeu vidéo, p.ex. les signaux générés par le joueur ou dérivés de l'environnement*

adopt N 13/42 * * * *par mappage des signaux d'entrée en commandes de jeu, p.ex. mappage du déplacement d'un stylet sur un écran tactile en angle de braquage d'un véhicule virtuel*

adopt N 13/422 * * * *mappage automatique pour assister le joueur, p.ex. freinage automatique dans*

un jeu de conduite automobile

- adopt N 13/424 * * * *incluant des signaux d'entrée acoustiques, p.ex. en utilisant les résultats d'extraction de hauteur tonale ou de rythme ou de reconnaissance vocale*
- adopt N 13/426 * * * *incluant des informations de position sur l'écran, p.ex. les coordonnées sur l'écran d'une surface que le joueur vise avec un pistolet optique*
- adopt N 13/428 * * * *incluant des signaux d'entrée de mouvement ou de position, p.ex. des signaux représentant la rotation de la manette d'entrée ou les mouvements des bras du joueur détectés par des accéléromètres ou des gyroscopes*
- adopt N 13/44 * * *incluant la durée ou la synchronisation des opérations, p.ex. l'exécution d'une action dans une certaine fenêtre temporelle*
- adopt N 13/45 * *Commande de la progression du jeu vidéo*
- adopt N 13/46 * * *Calcul du score du jeu*
- adopt N 13/47 * * *incluant des points de branchement, p.ex. la possibilité à un moment donné de choisir l'un des scénarios possibles*
- adopt N 13/48 * * *Démarrage d'un jeu, p.ex. activation du dispositif de jeu ou attente que d'autres joueurs se joignent à une session multi-joueurs*
- adopt N 13/49 * * *Sauvegarde de l'état du jeu; Pause ou fin du jeu*
- adopt N 13/493 * * * *Reprise du jeu, p.ex. après une pause, un dysfonctionnement ou une panne*

de courant

adopt N 13/497 * * * *Répétition partielle ou entière d'actions de jeu antérieures*

adopt N 13/50 * *Commande des signaux de sortie en fonction de la progression du jeu*

adopt N 13/52 * * *incluant des aspects de la scène de jeu affichée*

adopt N 13/525 * * * *Changement des paramètres des caméras virtuelles*

adopt N 13/5252 * * * * *utilisant deux ou plusieurs caméras virtuelles simultanément ou séquentiellement, p.ex. en commutant automatiquement entre caméras virtuelles fixes lorsqu'un personnage change de pièce ou l'affichage de la vue d'un rétroviseur dans un jeu de conduite automobile*

adopt N 13/5255 * * * * *en fonction d'instructions dédiées d'un joueur, p.ex. utilisation d'une deuxième manette pour faire effectuer un mouvement de rotation à la caméra autour du personnage du joueur*

adopt N 13/5258 * * * * *par adaptation dynamique de la position de la caméra virtuelle pour maintenir un personnage ou un objet de jeu dans son cône de vision, p.ex. pour suivre un personnage ou une balle*

adopt N 13/53 * * *incluant des informations visuelles supplémentaires fournies à la scène de jeu, p.ex. en surimpression pour simuler un affichage tête haute [HUD] ou pour afficher une visée laser dans un jeu de tir*

adopt N 13/533 * * * *pour inciter une interaction avec le joueur, p.ex. en affichant le menu d'un jeu*

adopt N 13/537* * * utilisant des indicateurs, p.ex. en montrant l'état physique d'un personnage de jeu sur l'écran

adopt N 13/5372* * * * pour marquer les personnages, les objets ou les lieux dans la scène de jeu, p.ex. en affichant un cercle autour du personnage commandé par le joueur

adopt N 13/5375* * * * pour suggérer graphiquement ou textuellement une action, p.ex. en affichant une flèche indiquant un tournant dans un jeu de conduite

adopt N 13/5378* * * * pour afficher une vue supplémentaire du dessus, p.ex. écrans radar ou cartes (utilisant plusieurs caméras virtuelles simultanément **A63F 13/5252**)

adopt N 13/54* * incluant des signaux acoustiques, p.ex. pour simuler le bruit d'un moteur en fonction des tours/minute dans un jeu de conduite ou la réverbération contre un mur virtuel

adopt N 13/55* Commande des personnages ou des objets du jeu en fonction de la progression du jeu

adopt N 13/56* * Calcul des mouvements des personnages du jeu relativement à d'autres personnages du jeu, à d'autres objets ou d'autres éléments de la scène du jeu, p.ex. pour simuler le comportement d'un groupe de soldats virtuels ou pour l'orientation d'un personnage

adopt N 13/57* * Simulations de propriétés, de comportement ou de déplacement d'objets dans le jeu, p.ex. calcul de l'effort supporté par un pneu dans un jeu de course automobile (**A63F 13/56** a priorité)

adopt N 13/573* * * utilisant les trajectoires des objets du jeu, p.ex. d'une balle de golf en fonction du point d'impact

adopt N 13/577* * * *utilisant la détermination de la zone de contact entre les personnages ou les objets du jeu, p.ex. pour éviter une collision entre des voitures de course virtuelles*

adopt N 13/58* * *en calculant l'état des personnages du jeu, p.ex. niveau de vigueur, de force, de motivation ou d'énergie*

adopt N 13/60* *Création ou modification du contenu du jeu avant ou pendant l'exécution du programme de jeu, p.ex. au moyen d'outils spécialement adaptés au développement du jeu ou d'un éditeur de niveau intégré au jeu*

adopt N 13/61* * *utilisant des informations publicitaires*

adopt N 13/63* * *par le joueur, p.ex. avec un éditeur de niveaux*

adopt N 13/65* * *automatiquement par des dispositifs ou des serveurs de jeu, à partir de données provenant du monde réel, p.ex. les mesures en direct dans les compétitions de course réelles*

adopt N 13/655* * * *par importation de photos, p.ex. du joueur*

adopt N 13/67* * *en s'adaptant à ou par apprentissage des actions de joueurs, p.ex. modification du niveau de compétences ou stockage de séquences de combats réussies en vue de leur réutilisation*

adopt N 13/69* * *en permettant l'utilisation ou la mise à jour d'éléments spécifiques du jeu, p.ex. déblocage d'options, d'éléments, de niveaux ou de versions cachés*

adopt N 13/70* *Aspects de sécurité ou de gestion du jeu*

adopt N 13/71 * * * *utilisation une communication sécurisée entre les dispositifs de jeu et les serveurs de jeu, p.ex. en encryptant les données de jeu ou en authentifiant les joueurs*

adopt N 13/73 * * * *Autorisation des programmes ou des dispositifs de jeu, p.ex. vérification de l'authenticité*

adopt N 13/75 * * * *Application des règles, p.ex. détection des joueurs déloyaux ou établissement de listes de joueurs tricheurs*

adopt N 13/77 * * * *incluant les données relatives aux dispositifs ou aux serveurs de jeu, p.ex. données de configuration, version du logiciel ou quantité de mémoire*

adopt N 13/79 * * * *incluant des données sur les joueurs, p.ex. leurs identités, leurs comptes, leurs préférences ou leurs historiques de jeu*

adopt N 13/792 * * * *pour le paiement, p.ex. d'abonnements mensuels*

adopt N 13/795 * * * *pour trouver d'autres joueurs; pour constituer une équipe; pour fournir une "liste d'amis"*

adopt N 13/798 * * * *pour évaluer les compétences ou pour classer les joueurs, p.ex. pour créer un tableau d'honneur des joueurs (calcul du score du jeu **A63F 13/46**)*

adopt N 13/80 * * * *Adaptations particulières pour exécuter un genre ou un mode spécifique de jeu*

adopt N 13/803 * * * *Conduite de véhicules ou de moyens de transport, p.ex. voitures, avions, bateaux, robots ou tanks*

- adopt N 13/807 * * *Glisse sur des surfaces, p.ex. avec des skis, des patins ou des planches*
- adopt N 13/812 * * *Jeux de ballon, p.ex. football ou baseball*
- adopt N 13/814 * * *Performances musicales, p.ex. en évaluant le joueur sur sa capacité à suivre une notation*
- adopt N 13/816 * * *Athlétisme, p.ex. sports sur piste et pelouse*
- adopt N 13/818 * * *Pêche*
- adopt N 13/822 * * *Jeux de stratégie; Jeux de rôle (A63F 13/825, A63F 13/828 ont priorité)*
- adopt N 13/825 * * *Éducation de personnages virtuels*
- adopt N 13/828 * * *Gestion d'équipes sportives virtuelles*
- adopt N 13/833 * * *Combat à mains nues, p.ex. compétition d'arts martiaux (A63F 13/837 a priorité)*
- adopt N 13/837 * * *Tirs à la cible*
- adopt N 13/843 * * *incluant deux ou plusieurs joueurs simultanément sur le même dispositif de jeu, p.ex. nécessitant l'utilisation de plusieurs manettes, ou d'un écran fractionné, ou d'une vue spécifique des données du jeu pour chaque joueur*

adopt N 13/847 * * *Jeux coopératifs, p.ex. nécessitant des actions coordonnées de plusieurs joueurs pour atteindre un objectif commun*

adopt N 13/85 * *Autres services proposés aux joueurs*

adopt N 13/86 * * *Regarder des jeux joués par d'autres joueurs*

adopt N 13/87 * * *Communiquer avec d'autres joueurs, p.ex. par courrier électronique ou messagerie instantanée*

adopt N 13/88 * * *Mini-jeux exécutés indépendamment pendant le chargement des jeux principaux*

adopt N 13/90 * *Parties constitutives ou dispositions de dispositifs de jeu vidéo non prévues dans les groupes A63F 13/20 or A63F 13/25, p.ex. châssis, raccordements électriques, connexions ou armoires*

adopt N 13/92 * * *Dispositifs de jeu vidéo spécialement adaptés à une prise manuelle pendant le jeu*

adopt N 13/95 * * *Supports de stockage spécialement adaptés au stockage d'informations de jeux, p.ex. cartouches de jeux vidéo*

adopt N 13/98 * * *Accessoires, c. à d. agencements détachables optionnels à l'utilisation du dispositif de jeu vidéo, p.ex. support de prise de manettes de jeu*

adopt M 9/00 **Pistes centrifuges, pour boucler la boucle ou analogues**

ANNEXE 12F B23G [**Projet-Rapporteur : M010/IB**] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt U **Titre** < Inchangé >

ANNEXE 13F B23K [**Projet-Rapporteur : A058/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt C 26/00 **Travail par rayon laser, p.ex. soudage, découpage ou perçage**

- adopt N Note 26/00
1. *Le présent groupe principal couvre :*
 - *le travail par laser pour faire une couche de moindre consistance, avec ou sans enlèvement de matière; [new]*
 - *les traitements par choc laser; [new]*
 - *les appareils de traitement de surface par laser; [new]*
 - *l'ablation par laser. [new]*
 2. *Le présent groupe principal ne couvre pas :*
 - *le dépôt assisté par laser couvert par la sous-classe **C23C**; [new]*
 - *le frittage par laser couvert par le groupe **B22F 3/105** pour les poudres métalliques, par le groupe **B29C 67/04** pour les plastiques, par le groupe **C03B 19/06** pour le verre ou par le groupe **C04B 35/64** pour les céramiques; [new]*
 - *la gravure chimique assistée par laser, couverte par le groupe **C23F 1/00**. [new]*

adopt C 26/02 * *Mise en place ou surveillance de la pièce à travailler, p.ex. par rapport au point d'impact; Alignement, pointage ou focalisation du faisceau laser*

adopt M 26/03 * * *Observation, p.ex. surveillance de la pièce à travailler*

adopt N 26/035 * * * *Alignement du faisceau laser (automatiquement **B23K 26/042**)*

adopt C 26/04 * * * *Alignement, pointage ou focalisation automatique du faisceau laser, p.ex. en utilisant la lumière rétrodiffusée*

adopt N 26/042 * * * *Alignement automatique du faisceau laser*

adopt N 26/044 * * * * *Suivi des joints*

adopt N 26/046 * * * *Focalisation automatique du faisceau laser*

adopt C 26/06 * * * *Mise en forme du faisceau laser, p.ex. à l'aide de masques ou de foyers multiples*

adopt N 26/062 * * * *par commande directe du faisceau laser*

adopt N 26/0622 * * * * *par impulsions de mise en forme*

adopt N 26/064 * * * *au moyen d'éléments optiques, p.ex lentilles, miroirs ou prismes*

adopt N 26/066 * * * * *par utilisation de masques*

adopt C 26/08 * *Dispositifs comportant un mouvement relatif entre le faisceau laser et la pièce*

adopt N 26/082 * * *Systèmes de balayage, c. à d. des dispositifs comportant un mouvement relatif*

entre le faisceau laser et la tête du laser

- adopt C 26/12 * *sous atmosphère particulière, p.ex. dans une enceinte*
- adopt N 26/122 * * *dans un liquide, p.ex. sous l'eau*
- adopt C 26/14 * *en utilisant un écoulement de fluide, p.ex. un jet de gaz, associé au faisceau laser; Buses à cet effet (**B23K 26/12** a priorité)*
- adopt N 26/142 * * *pour l'enlèvement de résidus*
- adopt N 26/144 * * *l'écoulement de fluide contenant des particules, p.ex. de la poudre*
- adopt N 26/146 * * *l'écoulement de fluide contenant un liquide*
- adopt M 26/16 * *Enlèvement de résidus, p.ex. des particules ou des vapeurs produites pendant le traitement de la pièce à travailler (par un écoulement de fluide **B23K 26/142**)*
- adopt M 26/18 * *utilisant des couches absorbantes sur la pièce à travailler, p.ex. afin de marquer ou de protéger*
- adopt C 26/20 * *Assemblage (brasage par énergie radiante **B23K 1/005**; assemblage de pièces plastiques préformées par chauffage au faisceau laser **B29C 65/16**)*
- adopt N 26/21 * * *par soudage*

adopt N 26/211 * * * avec interposition de matériau particulier pour faciliter la connexion des parties

adopt M 26/22 < Ajouter 1 point(s) >

adopt C 26/24 < Ajouter 1 point(s) >

adopt N 26/242 * * * Soudure en angle, c. à d. soudure de section essentiellement triangulaire joignant deux parties

adopt N 26/244 * * * Soudage de joints du type à recouvrement

adopt C 26/26 < Ajouter 1 point(s) >

adopt N 26/262 * * * de joints longitudinaux de tubes

adopt C 26/28 < Ajouter 1 point(s) >

adopt N 26/282 * * * de sections de tubes

adopt C 26/30 < Ajouter 1 point(s) >

adopt N 26/302 * * * de joints hélicoïdaux

adopt C 26/32 * * tenant compte des propriétés du matériau concerné

adopt N 26/322 * * * faisant intervenir des parties métalliques (utilisant des couches absorbantes sur la pièce à travailler **B23K 26/18**)

adopt N 26/323 * * * *faisant intervenir des parties faites de matériaux métalliques dissemblables*

adopt N 26/324 * * * *faisant intervenir des parties non métalliques*

adopt C 26/34 * *Soudage au laser pour des finalités autres que l'assemblage*

adopt N 26/342 * * *Soudage de rechargement*

adopt N 26/346 * *en combinaison avec du soudage ou du découpage couvert par les groupes*
B23K 5/00-B23K 25/00, p.ex. *en combinaison avec le soudage par résistance*

adopt N 26/348 * * *en combinaison avec du soudage à l'arc, p.ex. en atmosphère inerte avec*
électrode tungstène [TIG], en atmosphère inerte avec électrode métal [MIG] ou du
soudage plasma (faisceau laser pour amorcer un arc de soudage ou de découpage
B23K 9/067)

adopt N 26/351 * *pour l'ajustage ou l'accord de composants électriques*

adopt N 26/352 * *pour le traitement de surface*

adopt N 26/354 * * *par fusion*

adopt N 26/356 * * *par traitement par choc*

adopt N 26/359 * * * *en formant une ligne ou un motif linéaire, p.ex. une ligne en pointillés d'amorce de rupture*

adopt C 26/36 * * * *Enlèvement de matière (B23K 26/55, B23K 26/57 ont priorité)*

adopt N 26/361 * * * *pour l'ébarbage ou l'ébavurage mécanique (B23K 26/351 a priorité)*

adopt N 26/362 * * * *Gravure au laser*

adopt N 26/364 * * * *pour faire une rainure ou une saignée, p.ex. pour tracer une rainure d'amorce de rupture*

adopt C 26/38 * * * *par perçage ou découpage*

adopt N 26/382 * * * *par perçage*

adopt N 26/384 * * * * *de trous de forme spéciale*

adopt N 26/386 * * * * *de trous borgnes*

adopt N 26/388 * * * * *Trépanage, c. à d. perçage en déplaçant le spot du faisceau autour d'un axe*

adopt C 26/40 * * * *en tenant compte des propriétés du matériau à enlever*

adopt N 26/402 * * * *en faisant intervenir des matériaux non métalliques, p.ex. des isolants*

adopt D 26/42 (transféré en **B23K 26/60, B23K 26/70**)

adopt N 26/50 * *Travail par transmission du faisceau laser à travers ou dans la pièce à travailler*

adopt N 26/53 * * *pour modifier ou reformer le matériau dans la pièce à travailler, p.ex. pour faire des fissures d'amorce de rupture*

adopt N 26/55 * * *pour créer des vides dans la pièce à travailler, p.ex. pour former des passages ou des configurations de flux*

adopt N 26/57 * * *le faisceau laser entrant dans une face de la pièce à travailler d'où il est transmis à travers le matériau de la pièce à travailler pour opérer sur une face différente de la pièce à travailler, p.ex. pour effectuer un enlèvement de matière, pour raccorder par fusion, pour modifier ou pour reformer le matériau*

adopt N 26/60 * *Traitement préliminaire*

adopt N 26/70 * *Opérations ou équipement auxiliaires*

adopt C 28/02 * *Procédés ou appareils combinés pour le soudage ou le découpage*

ANNEXE 14F B29C

[Projet-Rapporteur : M010/IB] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt U **Titre** < Inchangé >

ANNEXE 15F B29K **[Projet-Rapporteur : D296/BR] <CE45>**
[Tr.:]

- adopt M 96/02 * Polymères greffés

- adopt M 96/04 * Polymères séquencés

- adopt M 105/08 * * de grande longueur, p.ex. ficelles, mèches, mats, tissus ou fils

- adopt M 105/12 * * de longueur réduite, p.ex. filaments coupés, fibres coupées ou crins

- adopt M 296/02 * Polymères greffés

- adopt M 296/04 * Polymères séquencés

- adopt M 311/06 * Os, corne ou ivoire

- adopt M 311/14 * Bois, p.ex. panneaux de bois ou panneaux de fibres

- adopt M 496/02 * Polymères greffés

- adopt M 496/04 * Polymères séquencés

- adopt M 505/14 * * Métaux nobles, p.ex. argent, or ou platine

- adopt M 511/06 * Os, corne ou ivoire
- adopt M 511/10 * Fibres naturelles, p.ex. laine ou coton
- adopt M 511/14 * Bois, p.ex. panneaux de bois ou panneaux de fibres
- adopt M 696/02 * Polymères greffés
- adopt M 696/04 * Polymères séquencés
- adopt M 705/14 * · Métaux nobles, p.ex. argent, or ou platine
- adopt M 711/06 * Os, corne ou ivoire
- adopt M 711/10 * Fibres naturelles, p.ex. laine ou coton
- adopt M 711/14 * Bois, p.ex. panneaux de bois ou panneaux de fibres

ANNEXE 16F B42D

[Projet-Rapporteur : A057/EP] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M Titre **LIVRES; COUVERTURES DE LIVRES; FEUILLETS MOBILES;
IMPRIMÉS CARACTÉRISÉS PAR LEURS ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION OU DE
SÉCURITÉ; IMPRIMÉS D'UN FORMAT OU D'UN TYPE PARTICULIER, NON
PRÉVUS AILLEURS; DISPOSITIFS FACILITANT LEUR UTILISATION ET NON**

PRÉVUS AILLEURS; APPAREILS À BANDE MOBILE POUR ÉCRIRE OU LIRE

adopt M 15/02 * Cartes postales; Cartes de vœux, menus, cartes commerciales ou cartes analogues; Cartes-lettres (**B42D 25/00** a priorité)

adopt D 15/10 (transféré en **B24D 25/00**)

adopt N **25/00** **Cartes ou structures de type feuille portant des informations caractérisées par leurs éléments d'identification ou de sécurité; Leur fabrication** (procédés d'impression pour produire des caractéristiques d'identification ou de sécurité **B41M 3/14**)

adopt N 25/20 * *caractérisées par une utilisation ou une finalité particulières*

adopt N 25/21 * * *pour finalités multiples*

adopt N 25/22 * * *pour utilisation avec des accessoires spécialement conçus pour les cartes portant des informations*

adopt N 25/23 * * *Cartes d'identité*

adopt N 25/24 * * *Passeports*

adopt N 25/25 * * *Tickets pour les transports publics (appareils pour imprimer et débiter les tickets **G07B**)*

adopt N 25/26 * * *Cartes d'entrée; Tickets d'admission*

- adopt N 25/27 * * *Lots, p.ex. tickets de loterie*
- adopt N 25/28 * * *pour une utilisation dans des traitements médicaux ou thérapeutiques*
- adopt N 25/29 * * *Papiers valeurs; Billets de banque*
- adopt N 25/30 * * *Caractéristiques d'identification ou de sécurité, p.ex. pour empêcher la falsification*
- adopt N 25/305 * * *Information sous forme numérique (supports d'enregistrement pour utilisation avec des machines comportant au moins une partie prévue pour supporter des marques numériques **G06K 19/00**)*
- adopt N 25/309 * * *Photographies*
- adopt N 25/313 * * *Empreintes digitales*
- adopt N 25/318 * * *Signatures*
- adopt N 25/324 * * *Reliefs*
- adopt N 25/328 * * *Grilles de diffraction; Hologrammes*
- adopt N 25/333 * * *Filigranes*

adopt N 25/337 * * *Guillochages*

adopt N 25/342 * * *Effets moirés*

adopt N 25/346 * * *Perforations*

adopt N 25/351 * * *Pièces translucides ou en partie translucides, p.ex. fenêtres*

adopt N 25/355 * * *Fils de sécurité*

adopt N 25/36 * * *comprenant des matériaux spéciaux*

adopt N 25/364 * * * *Cristaux liquides*

adopt N 25/369 * * * *Matériaux magnétisés ou magnétisables*

adopt N 25/373 * * * *Matériaux métalliques*

adopt N 25/378 * * * *Encres spéciales*

adopt N 25/382 * * * * *absorbant ou reflétant la lumière infrarouge*

adopt N 25/387 * * * * *absorbant ou reflétant la lumière ultraviolette*

adopt N 25/391 * * * * *absorbant ou reflétant la lumière polarisée*

adopt N 25/40 * *Fabrication*

adopt N 25/405 * * *Marquage*

adopt N 25/41 * * * *par rayonnement électromagnétique (B42D 25/435 a priorité)*

adopt N 25/415 * * * *par substances chimiques (B42D 25/445 a priorité)*

adopt N 25/42 * * * * *par procédés photographiques*

adopt N 25/425 * * * *par déformation, p.ex. gaufrage*

adopt N 25/43 * * * *par enlèvement de matière*

adopt N 25/435 * * * * *par rayonnement électromagnétique, p.ex. laser*

adopt N 25/44 * * * * *en utilisant des moyens mécaniques, p.ex. la gravure*

adopt N 25/445 * * * * *en utilisant des moyens chimiques, p.ex. l'eau-forte*

adopt N 25/45 · · · *Associant deux ou plusieurs couches*

adopt N 25/455 · · · *en utilisant la chaleur*

adopt N 25/46 · · · *en utilisant la pression*

adopt N 25/465 · · · *en utilisant des substances chimiques ou adhésives*

adopt N 25/47 · · · *en utilisant des substances adhésives*

adopt N 25/475 · · · *Découpe de cartes*

adopt N 25/48 · · · *Commande du procédé de fabrication*

adopt N 25/485 · · · *par des moyens de traitement électroniques*

adopt D 101/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 103/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 105/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 107/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 109/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 109/02 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 111/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 113/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 115/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 117/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 119/00 <deleted without transferred to / covered by>

adopt D 121/00 <deleted without transferred to / covered by>

ANNEX 17EF B44F [Projet-Rapporteur : A057/EP] <CE45>

adopt D 1/12 (transferred to **B42D 25/29,B42D 25/30**)

ANNEXE 18F B60R [Projet-Rapporteur : A048/EP] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M **25/00 Équipements ou systèmes pour interdire ou signaler l'usage non autorisé ou le vol de véhicules** (serrures de véhicule **E05B 77/00-E05B 85/00**)

ANNEXE 19F B61D [Projet-Rapporteur : A048/EP] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M **19/00 Aménagements des portes spécialement adaptés aux véhicules ferroviaires** (serrures de véhicule **E05B 77/00–E05B 85/00**; mécanismes de commande des

portes **E05F**)

ANNEXE 20F B61H [**Projet-Rapporteur : M010/IB**] <**CE45**>
[Tr.: **IB**]

adopt U **Titre** < Inchangé >

ANNEXE 21F B62M [**Projet-Rapporteur : M010/IB**] <**CE45**>
[Tr.: **IB**]

adopt U 1/28 < Inchangé >

ANNEXE 22F B63B [**Projet-Rapporteur : M014/IB**] <**CE45**>
[Tr.: **IB**]

adopt M 11/04 * Caractéristiques de construction des soutes à combustible ou des réservoirs de ballast, p.ex. avec cloisons élastiques

adopt M 19/02 * Fenêtres spécialement adaptées aux navires ou autres engins flottants, p.ex. fenêtres rotatives autonettoyantes ou hublots

adopt M 22/22 * gonflables par des moyens de production de gaz (**B63B 22/12** a priorité)

adopt M **57/00** **Nettoyage des citernes spécialement adapté aux navires**

ANNEXE 23F B63C [**Projet-Rapporteur : M014/IB**] <**CE45**>
[Tr.: **IB**]

adopt M 11/12 * * Masques de plongée

ANNEXE 24F B65G [Projet-Rapporteur : D160/SE] <CE45>
[Tr.:]

adopt M Titre **DISPOSITIFS DE TRANSPORT OU D'EMMAGASINAGE, p.ex. TRANSPORTEURS POUR CHARGEMENT OU BASCULEMENT, SYSTÈMES TRANSPORTEURS POUR MAGASINS OU TRANSPORTEURS PNEUMATIQUES À TUBES** (emballage **B65B**; manipulation des matériaux de forme plate ou filiforme, p.ex. des feuilles de papier ou fils de textile **B65H**; ponts roulants, portiques ou grues **B66C**; appareils de levage ou de traction portatifs ou mobiles, p.ex. mouffes, **B66D**; dispositifs pour lever ou descendre des marchandises aux fins de chargement ou de déchargement, p.ex. chariots élévateurs à fourche, **B66F 9/00**; vidage des bouteilles, bocaux, bidons, fûts ou barriques ou récipients analogues, non prévu ailleurs, **B67C 9/00**; débit ou transfert de liquides **B67D**; remplissage ou vidage de récipients pour gaz liquéfiés, solidifiés ou comprimés **F17C**; systèmes de canalisation pour les fluides **F17D**)

adopt N Note *La présente sous-classe ne couvre pas les véhicules routiers et les véhicules ferroviaires, les navires, les aéronefs en soi, ou leur adaptation à des fins de transport. Cette matière est couverte par les classes **B60-B64**, par exemple aux endroits suivants:*

- *véhicules adaptés au transport de charges **B60P**; [new]*
- *wagons de chemin de fer adaptés au transport de charges **B61D**; [new]*
- *voitures à bras **B62B**; [new]*
- *carrosseries pour véhicules à marchandises **B62D 33/00**; [new]*
- *chargement, installations de chargement sur les navires **B63B 25/00**, **B63B 27/00**; [new]*
- *appareillage pour la manutention du fret sur les aéronefs **B64D 9/00**. [new]*

adopt U Schéma < Inchangé >
général

adopt M 1/00 **Emmagasinage d'objets, individuellement ou avec une certaine ordonnance, dans des entrepôts ou des magasins** (combinaisons de transporteurs dans des entrepôts, des magasins ou des ateliers **B65G 37/00**; empilage d'objets **B65G 57/00**; enlèvement des objets des piles **B65G 59/00**; machines de chargement **B65G 65/02**)

adopt M 1/02 * Dispositifs d'emmagasinage (meubles **A47B**; installations de magasins **A47F**)

adopt M 1/137 * * * avec des aménagements ou des moyens de commande automatique pour choisir les objets qui doivent être enlevés

adopt M **3/00** **Emmagasinage de matériaux en vrac ou d'objets en vrac, c. à d. en désordre** (remplissage ou vidage des aires de stockage ou des réceptacles, étalement ou mise en tas des matériaux ou des objets en vrac **B65G 65/28, B65G 65/30, B65G 69/04**)

adopt M **5/00** **Emmagasinage des fluides dans des excavations ou cavités naturelles ou artificielles souterraines**

adopt M **7/00** **Dispositifs pour assister le déplacement ou le basculement manuels des charges lourdes** (chemins de roulement **B65G 13/00**; pour basculer et vider des barriques ou des tonneaux **B65G 65/24**)

adopt M 7/02 * Dispositifs adaptés pour être interposés entre les charges et le sol ou le plancher, p.ex. pinces avec moyens pour aider au déplacement des charges

adopt M **9/00** **Appareils pour assister la manutention comportant des porte-charges suspendus et déplaçables à main ou par pesanteur**

adopt U Rubrique < Inchangée >
d'orientation
11/00-
37/00

adopt M **11/00** **Colonnes de descente** (utilisées en tant que dispositifs de stockage **B65G 1/02**)

adopt M **13/00** **Chemins de roulement** (dispositifs de stockage comprenant des chemins de roulement **B65G 1/02**; transporteurs à chaînes sans fin comprenant des rouleaux supportant la charge **B65G 17/00**; rouleaux ou leurs aménagements **B65G 39/00**)

adopt M **15/00** **Transporteurs comportant des surfaces porteuses de charges sans fin, c. à d.**

des tapis roulants ou autres systèmes équivalents, auxquelles l'effort de traction est transmis par des moyens différents des éléments d'entraînement sans fin de même configuration (ayant des surfaces transportant la charge formées par des maillons longitudinaux interconnectés **B65G 17/06**)

adopt M 15/18 * * * les courroies étant scellées sur leurs bords

adopt M 15/20 * * * disposées côte à côte, p.ex. pour transporter des objets plats en position verticale

adopt U 15/28 < Inchangé >

adopt M 15/30 * Courroies ou porte-charges sans fin analogues (fonctionnant en association avec des rails ou dispositifs analogues **B65G 21/22**; avec rouleaux **B65G 39/20**)

adopt M 15/60 * Dispositions pour soutenir ou guider les courroies, p.ex. à l'aide de jets de fluide

adopt M **17/00** **Transporteurs comportant un élément de traction sans fin, p.ex. une chaîne transmettant le mouvement à une surface porteuse de charges continue ou sensiblement continue, ou à une série de porte-charges individuels; Transporteurs à chaîne sans fin dans lesquels des chaînes constituent la surface portant la charge**

adopt U 17/22 < Inchangé >

adopt M 17/32 * * Porte-charges individuels

adopt M 17/38 * * Chaînes ou éléments de traction similaires (chaînes de transmission **F16G 13/00**) ; Liaisons entre les éléments de traction et les porte-charges

adopt M **19/00** **Transporteurs comportant un impulseur ou une série d'impulseurs portés par un élément de traction sans fin et disposés de façon à déplacer objets ou matériaux sur une surface porteuse ou sur un matériau de base, p.ex. transporteurs sans fin à raclettes**

adopt M **21/00** **Châssis ou carters de support ou de protection pour transporteurs sans fin ou éléments de traction des transporteurs à courroies ou à chaînes**

adopt U 21/16 < Inchangé >

adopt M 21/20 * Moyens incorporés ou fixés au châssis ou aux carters pour guider les porte-charges, les éléments de traction ou les charges portées sur les surfaces mobiles (dispositions pour le support des courroies **B65G 15/60**; rouleaux ou aménagements des rouleaux **B65G 39/00**)

adopt M **23/00** **Mécanismes d'entraînement pour transporteurs sans fin; Dispositions de tension des courroies ou des chaînes**

adopt U 23/10 < Inchangé >

adopt U 23/32 < Inchangé >

adopt U 23/36 < Inchangé >

adopt M **25/00** **Transporteurs comportant un porte-charges ou un impulseur à mouvement cyclique, p.ex. à va-et-vient, désengagé de la charge pendant le mouvement de retour (transporteurs à secousses **B65G 27/00**)**

adopt U 25/02 < Inchangé >

adopt U 25/04 < Inchangé >

adopt M **27/00** **Transporteurs à secousses**

adopt M 27/02 * comportant des canaux ou conduits hélicoïdaux ou en spirale pour l'élévation des matériaux

adopt U 27/30 < Inchangé >

adopt M **29/00** **Transporteurs rotatifs, p.ex. disques, bras, croisillons ou cônes rotatifs**
(projecteurs mécaniques **B65G 31/00**; transporteurs rotatifs à vis ou à hélice **B65G 33/00**)

adopt M 29/02 * pour le transport en plan incliné ou vertical

adopt M **31/00** **Dispositifs mécaniques de projection d'objets ou matériaux solides**

adopt M **33/00** **Transporteurs rotatifs à vis ou à hélice**

adopt M 33/26 * * Vis

adopt M **35/00** **Transporteurs mécaniques non prévus ailleurs**

adopt U 35/04 < Inchangé >

adopt U 35/06 < Inchangé >

adopt M **37/00** **Combinaisons de transporteurs mécaniques de même type ou de types différents sauf en ce qui concerne leur application dans des machines particulières ou leur emploi dans des procédés particuliers de fabrication**

(ensembles de transporteurs à courroie associés **B65G 15/22**; ensembles coopérants de transporteurs à chaîne **B65G 17/26**; commande en série de transporteurs combinés **B65G 43/10**)

adopt U 37/02 < Inchangé >

adopt U Rubrique < Inchangée >
d'orientation
39/00-
47/00

adopt M **39/00 Rouleaux, p.ex. rouleaux d'entraînement, ou leurs aménagements incorporés dans des chemins de roulement ou dans d'autres types de transporteurs mécaniques** (mécanismes d'entraînement pour rouleaux de chemins de roulement **B65G 13/06**)

adopt M 39/08 * * les rouleaux étant magnétiques

adopt M 39/16 * * * pour aligner les courroies ou les chaînes

adopt M 39/20 * * fixés aux courroies ou aux chaînes mobiles

adopt U **41/00** < Inchangé >

adopt M **43/00 Dispositifs de commande, p.ex. de sécurité, d'alarme ou de correction des erreurs**

adopt U 43/10 < Inchangé >

adopt M **47/00 Dispositifs de manutention d'objets ou de matériaux associés aux transporteurs; Procédés d'emploi de ces dispositifs**

adopt U 47/02 < Inchangé >

adopt M 47/06 · · · à partir d'un seul groupe d'objets rangés en ordre, p.ex. pièces à usiner en magasin (dispositifs de désempilage **B65G 59/00**)

adopt U 47/08 < Inchangé >

adopt U 47/14 < Inchangé >

adopt M 47/19 · · · · avec moyens pour commander le débit des matériaux, p.ex. pour empêcher la surcharge

adopt U 47/22 < Inchangé >

adopt M 47/26 · · arrangeant les objets, p.ex. faisant varier l'espace entre chaque objet

adopt U 47/28 < Inchangé >

adopt U 47/30 < Inchangé >

adopt U 47/31 < Inchangé >

adopt M 47/34 · Dispositifs pour décharger les objets ou matériaux des transporteurs (**B65G 47/256** a priorité)

adopt U 47/40 < Inchangé >

adopt M 47/46 · · avec distribution, p.ex. automatique, aux points voulus (dans le système de distribution du courrier par tube **B65G 51/36**)

adopt M 47/48 · · · selon des marques de destination portées soit par les objets, soit par les porte-charges

adopt M 47/50 · · · selon des signaux de destination enregistrés dans des systèmes séparés

adopt M 47/51 · · · selon des signaux non programmés, p.ex. répondant à la situation de l'approvisionnement au point de destination

adopt U 47/52 < Inchangé >

adopt U 47/53 < Inchangé >

adopt U 47/56 < Inchangé >

adopt U 47/60 < Inchangé >

adopt U 47/64 < Inchangé >

adopt U 47/66 < Inchangé >

adopt U 47/68 < Inchangé >

adopt U 47/71 < Inchangé >

adopt U 47/72 < Inchangé >

adopt M **49/00** **Systèmes transporteurs caractérisés par leur utilisation à des fins particulières,**

non prévus ailleurs

adopt M 49/06 * * pour des feuilles fragiles, p.ex. en verre

adopt M 49/07 * * pour des plaquettes semi-conductrices

adopt M 49/08 * * pour des objets en céramique moulée

adopt M **51/00** **Transport d'objets par tuyaux ou tubes utilisant l'écoulement ou la pression d'un fluide; Transport d'objets sur une surface plane, p.ex. le fond d'un caniveau, par jets disposés le long de la surface**

adopt M 51/08 * * Commande ou conditionnement du fluide moteur

adopt M **53/00** **Transport de matériaux en vrac par caniveaux, tuyaux ou tubes, par flottage ou par écoulement de gaz, de liquide ou de mousse**

adopt M 53/02 * Caniveaux à flottage de matériaux

adopt U 53/32 < Inchangé >

adopt M 53/42 * * * Ajustages

adopt U 53/44 < Inchangé >

adopt U 53/48 < Inchangé >

adopt U **54/00** < Inchangé >

adopt M **57/00 Empilage d'objets (B65G 60/00 a priorité; alimentation, empilage des feuilles B65H)**

adopt U 57/11 < Inchangé >

adopt U 57/112 < Inchangé >

adopt M 57/14 * * * les objets étant transférés des transporteurs se déplaçant selon une voie sans fin adjacente aux piles

adopt M **61/00 Utilisation d'appareils de prise ou de transfert, ou de manipulateurs, pour empiler ou déempiler des objets, non prévus ailleurs**

adopt M **63/00 Transfert ou transbordement aux zones de stockage, aux gares de marchandises ou aux ports; Installations de gares de triage**

adopt U 63/04 < Inchangé >

adopt M 63/06 * avec transport essentiellement vertical

adopt M **65/00 Chargement ou déchargement (de véhicules B65G 67/00)**

adopt U 65/02 < Inchangé >

adopt U 65/06 < Inchangé >

adopt U 65/08 < Inchangé >

adopt U 65/12 < Inchangé >

adopt U 65/14 < Inchangé >

adopt U 65/16 < Inchangé >

adopt M 65/32 · · · Dispositifs de remplissage

adopt U 65/34 < Inchangé >

adopt U 65/42 < Inchangé >

adopt U 65/44 < Inchangé >

adopt U 65/46 < Inchangé >

adopt M **67/00** **Chargement ou déchargement des véhicules** (par des moyens incorporés aux véhicules **B60-B64**, p.ex. **B60P 1/00**, **B61D 9/00**, **B63B 27/00**, **B64D 9/00**; installations pour aéronefs au sol ou pour ponts d'envol des porte-avions **B64F 1/32**)

adopt U 67/08 < Inchangé >

adopt U 67/10 < Inchangé >

adopt M 67/18 · · · Réapprovisionnement des locomotives en combustibles solides

adopt U 67/28 < Inchangé >

adopt M 67/34 * * * * Appareils pour basculer les wagons ou les wagonnets de mine
(renversant les wagons **B65G 67/48**)

adopt M 67/48 * * * * Basculeurs de véhicules

adopt M 67/60 * Chargement ou déchargement des navires (aménagement des équipements de bord pour l'embarquement ou le débarquement des cargaisons ou des passagers **B63B 27/00**)

adopt M 67/62 * * utilisant des dispositifs sensibles à la marée ou aux mouvements des bateaux, p.ex. des dispositifs sur pontons

adopt M **69/00** **Mesures auxiliaires ou dispositifs utilisés en liaison avec le chargement ou le déchargement** (par des moyens incorporés aux transporteurs ou fonctionnant en association avec ceux-ci **B65G 47/00**; prévention des incendies **A62C 3/00**; dans les véhicules, voir les sous-classes appropriées, p.ex. **B60P 1/58**, **B61D 7/32**, **B62D 33/00**, **B63B 25/00**, **B64D 9/00**)

adopt M 69/08 * Dispositifs pour vider aussi complètement que possible les espaces de stockage (dispositifs pour empêcher la formation de ponts dans de grands réceptacles **B65D 88/64**)

adopt M 69/10 * Prélèvement d'un échantillon dans un matériau stocké en vrac

adopt M 69/22 * Plates-formes horizontales de chargement ou de déchargement (en tant qu'équipement pour routes ou voies ferrées **B61B 1/00**, **E01F 1/00**)

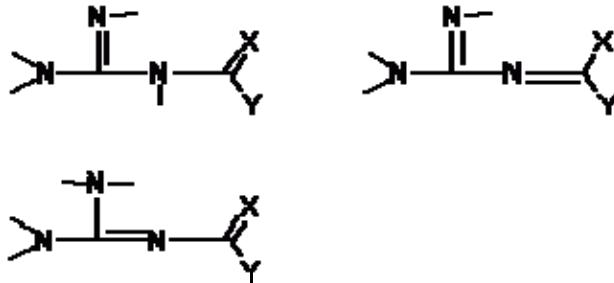
adopt M 69/28 * Rampes de chargement; Quais de chargement (en tant qu'équipement pour routes ou voies ferrées **B61B 1/00**, **E01F 1/00**)

ANNEXE 25F C07C

[Projet-Rapporteur : M738/CA] <CE45>
[Tr.: CA]

adopt M 279/20 *

contenant l'un des groupes



étant un atome quelconque, p.ex. acylguanidines

X étant un hétéro-atome, Y

ANNEXE 26F C09D

[Projet-Rapporteur : F016/EP] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt C 11/00 **Encres**

adopt C 11/02 * *Encres d'imprimerie (C09D 11/30 a priorité)*

adopt N 11/023 * * *Encres à émulsion*

adopt N 11/0235 * * * *Encres de duplication, p.ex. pour impression au stencil*

adopt N 11/03 * * *caractérisées par des particularités autres que la nature chimique du liant*

adopt N 11/033 * * * *caractérisées par le solvant*

adopt N 11/037* . . . caractérisées par le pigment

adopt C 11/10* . . . à base de résines artificielles

adopt N 11/101* . . . Encres spécialement adaptées aux procédés d'imprimerie mettant en œuvre la réticulation par énergie ondulatoire ou par radiation de particules, p.ex. réticulation par UV qui suit l'impression

adopt N 11/102* . . . contenant des composés macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone

adopt N 11/103* d'aldéhydes, p.ex. résines phénol-formaldéhydes

adopt N 11/104* Polyesters

adopt N 11/105* Résines alkydes

adopt N 11/106* . . . contenant des composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone

adopt N 11/107* à partir d'acides non saturés ou de leurs dérivés

adopt N 11/108* Résines hydrocarbonées

adopt C 11/16* . . . Encres pour écrire

adopt N 11/17 * * *caractérisées par des agents colorants*

adopt M 11/18 * * *pour l'utilisation dans les stylos à bille*

adopt N 11/30 * *Encres pour l'impression à jet d'encre*

adopt N 11/32 * * *caractérisées par des agents colorants*

adopt N 11/322 * * * *Encres à pigments*

adopt N 11/324 * * * * *contenant du noir de carbone*

adopt N 11/326 * * * * *caractérisées par le dispersant du pigment*

adopt N 11/328 * * * *caractérisées par des colorants*

adopt N 11/34 * * *Encres thermofusibles*

adopt N 11/36 * * *à base de solvants non aqueux*

adopt N 11/38 * * *caractérisées par des additifs non macromoléculaires autres que les solvants, les pigments ou les colorants*

adopt N 11/40 * * *Jeux d'encres spécialement adaptés à l'impression à jet d'encre à plusieurs couleurs*

adopt N 11/50 * *Encres sympathiques, encres changeant de couleur ou encres similaires*

adopt N 11/52 * *Encres conductrices de l'électricité*

adopt N 11/54 * *Encres à base de deux liquides, l'un des liquides étant l'encre, l'autre liquide étant une solution de réaction, un fixateur ou une solution de traitement pour l'encre*

ANNEXE 27F C11C [**Projet-Rapporteur : M740/RU**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre** **ACIDES GRAS OBTENUS AVEC DES GRAISSES, HUILES OU CIRES; BOUGIES; GRAISSES, HUILES OU ACIDES GRAS OBTENUS PAR TRANSFORMATION CHIMIQUE DES GRAISSES, HUILES OU ACIDES GRAS**

adopt M **3/00** **Graisses, huiles ou acides gras obtenus par transformation chimique des graisses, huiles ou acides gras, p.ex. ozonolyse** (graisses ou huiles sulfonées **C07C 309/62**; graisses époxydées **C07D 303/42**; huiles vulcanisées, p.ex. factices **C08H 3/00**)

ANNEXE 28F C12F [**Projet-Rapporteur : D293/BR**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **3/06** * à partir de la bière ou du vin (**C12F 3/02** a priorité; enlèvement de la levure du vin **C12G 1/08**)

ANNEXE 29F C21B [**Projet-Rapporteur : D278/EP**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre FABRICATION DU FER OU DE L'ACIER** (traitement préliminaire de minerais de fer ou de ferraille **C22B 1/00**)

adopt M 3/06 * * Traitement du laitier liquide

adopt M 5/06 * Utilisation des gaz de sortie des hauts fourneaux

adopt M **7/00 Hauts fourneaux**

adopt M 7/04 * avec des réfractaires particuliers

adopt M 9/12 * * Registres de fermeture du vent chaud pour hauts fourneaux

adopt M **15/00 Autres procédés pour la fabrication de fer à partir de composés de fer** (par électrolyse **C25C 1/06**)

ANNEXE 30F C21C [**Projet-Rapporteur : D279/EP**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre TRAITEMENT DE LA FONTE BRUTE, p.ex. AFFINAGE, FABRICATION DE FER OU D'ACIER PUDDLÉS; TRAITEMENT DES ALLIAGES FERREUX À L'ÉTAT LIQUIDE**

adopt M 5/52 * Fabrication de l'acier au four électrique

adopt M **7/00 Traitement à l'état liquide des alliages ferreux, p.ex. des aciers, non couverts par les groupes C21C 1/00-C21C 5/00** (traitement des métaux liquides pendant le moulage **B22D 1/00, B22D 27/00**)

ANNEXE 31F C21D [**Projet-Rapporteur : D280/EP**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **1/00** **Procédés ou dispositifs généraux pour le traitement thermique, p.ex. recuit, durcissement, trempe ou revenu**

adopt M 1/55 * Essais de durcissement, p.ex. détermination de la profondeur de trempe

adopt M 1/64 * * * avec circulation des liquides

adopt M 1/74 * Procédés de traitement en gaz neutre, en atmosphère contrôlée, sous vide ou dans des matières pulvérulentes

adopt M 1/82 * Élimination des battitures par traitement thermique (mécaniquement **B21, B23**; chimiquement **C23**; électrolytiquement **C25F 1/00**)

adopt M **3/00** **Procédés de diffusion pour l'extraction de non-métaux; Fours à cet effet**
(revêtements pour protection locale **C21D 1/72**)

adopt M **9/00** **Traitement thermique, p.ex. recuit, durcissement, trempe ou revenu, adapté à des objets particuliers; Fours à cet effet**

adopt M 9/04 * pour rails

adopt U 9/14 < Inchangé >

adopt M 9/44 * pour équipement pour cuvelage de mine, p.ex. segments, anneaux ou étais

adopt M 9/68 * * * Fours de bobinage; Appareils bobineurs à chaud (à froid **B21C 47/00**)

adopt M **11/00** **Commande ou régulation du processus lors de traitements thermiques**

ANNEXE 32F C25D [**Projet-Rapporteur : M739/DE**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **3/00** **Dépôt électrochimique; Bains utilisés**

adopt M 3/10 * * * caractérisé par les constituants organiques utilisés pour le bain

adopt M 3/32 * * * caractérisé par les constituants organiques utilisés pour le bain

adopt M 3/36 * * * caractérisé par les constituants organiques utilisés pour le bain

adopt M 3/52 * * * caractérisé par les constituants organiques utilisés pour le bain

adopt M **5/00** **Dépôt électrochimique caractérisé par le procédé; Prétraitement ou post-traitement des pièces**

adopt M 5/02 * Dépôt sur des surfaces déterminées

adopt M 5/04 * Dépôt avec électrodes mobiles

- adopt M 5/06 · · Dépôt à la brosse ou au tampon
- adopt M 5/08 · Dépôt avec déplacement de l'électrolyte, p.ex. dépôt par projection de l'électrolyte
- adopt M 5/10 · Dépôt de plusieurs couches du même métal ou de métaux différents (pour les paliers **C25D 7/10**)
- adopt M 5/16 · Dépôt de couches d'épaisseur variable
- adopt M 5/18 · Dépôt au moyen de courant modulé, pulsé ou inversé
- adopt M 5/20 · Dépôt au moyen d'ultrasons
- adopt M 5/22 · Dépôt combiné avec un traitement mécanique
- adopt M 5/24 · Dépôt sur des surfaces métalliques auxquelles un revêtement ne peut être facilement appliqué (**C25D 5/34** a priorité)
- adopt M 5/54 · Dépôt électrochimique sur des surfaces non métalliques (**C25D 7/12** a priorité)
- adopt M **7/00** **Dépôt électrochimique caractérisé par l'objet à revêtir**
- adopt M **9/00** **Revêtement électrolytique autrement qu'avec des métaux (C25D 11/00, C25D**

15/00 ont priorité; revêtement électrophorétique **C25D 13/00**)

adopt M **11/00** **Revêtement électrolytique par réaction de surface, c. à d. par formation de couches de conversion**

adopt M **13/00** **Revêtement électrophorétique caractérisé par le procédé (C25D 15/00 a priorité; compositions pour revêtements électrophorétiques C09D 5/44)**

adopt M 13/10 * caractérisé par les additifs utilisés

adopt M 13/12 * caractérisé par l'objet revêtu

adopt M **19/00** **Installations pour opérer un revêtement électrolytique**

ANNEXE 33F D21B [Projet-Rapporteur : D285/BR] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **1/00** **Matières premières fibreuses ou leur traitement mécanique** (traitement préalable des matériaux finement divisés avant la cuisson **D21C 1/00**; procédés de raffinage à pile ou de raffinage moderne de la pâte **D21D 1/00**; purification de la suspension de pâte par des moyens mécaniques **D21D 5/00**)

adopt M 1/04 * par division des matières premières en petites particules, p.ex. fibres (défilage ou découpage ou opération analogue par procédés à sec **B27L**; séparation mécanique des fibres de leurs supports végétaux **D01B 1/00**; peignage ou machines de peignage **D01B 5/00**)

adopt M 1/14 * * * Désintégration par meules ou disques

ANNEXE 34F D21H [**Projet-Rapporteur : A057/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M 21/40 * * Agents facilitant un test d'authenticité ou empêchant une modification frauduleuse, p.ex. pour papier de sûreté (filigranage **B41M 3/10**, **D21F 1/44**; impression des papiers-valeurs **B41M 3/14**; valeurs ou billets de banque caractérisés par des effets de couleur **B42D 25/29**, **B42D 25/30**; vérification de l'authenticité d'un papier-monnaie ou de papiers de valeur **G07D 7/00**)

ANNEXE 35F E04C [**Projet-Rapporteur : M014/IB**] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M 3/28 * * en matériaux non couverts par les groupes **E04C 3/04-E04C 3/20**

adopt M 3/36 * * en matériaux non couverts par les groupes **E04C 3/32** ou **E04C 3/34**; constitués d'une combinaison de deux ou plusieurs matériaux

adopt M 3/46 * * en matériaux non couverts par les groupes **E04C 3/40-E04C 3/44**; constitués d'une combinaison de deux ou plusieurs matériaux

ANNEXE 36F E04D [**Projet-Rapporteur : F007/EP**] <CE45>
[Tr.:]

adopt C 13/18 * *Aspects de la couverture de toit relatifs aux dispositifs collecteurs d'énergie, p.ex. contenant des panneaux solaires (structures de support de modules photovoltaïques spécialement adaptées pour les structures de toit **H02S 20/23**)*

ANNEXE 37F E05B [**Projet-Rapporteur : A048/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt N *Note* E05B 1. *L'actionnement ou la commande de serrures de battants de véhicule sont classés dans les groupes **E05B 77/00-E05B 81/00**. [new]*

2. *Les boutons, poignées ou boutons à pression pour les serrures de battants de véhicule sont classés dans les groupes E05B 79/00-E05B 85/00. [new]*

adopt M Schéma général	SERRURES À GORGES	
	Actionnées par la rotation de la clé	21/00, 23/00, 25/00
	Mises en place par introduction de la clé	27/00-33/00
	SERRURES UTILISABLES AVEC DES CLÉS	
	PARTICULIÈRES OU DES JEUX DE CLÉS	35/00
	SERRURES À PERMUTATION OU À COMBINAISONS	37/00, 49/00
	CADENAS	67/00, 37/00
	SERRURES AVEC DISPOSITIFS D'AVERTISSEMENT	
	OU DE MINUTERIE	39/00-45/00
	SERRURES AVEC DISPOSITIFS DE FERMETURE	
	PAR CLENCHES	55/00-61/00
	SERRURES AVEC D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES	
	STRUCTURALES PARTICULIÈRES	63/00
	SERRURES POUR EMPLOIS PARTICULIERS	65/00, 69/00-75/00
	SERRURES DE VÉHICULE	77/00-85/00
	FONCTIONNEMENT OU COMMANDE DE SERRURES	47/00-53/00
	FONCTIONNEMENT OU COMMANDE DE SERRURES	
	DE VÉHICULE	77/00-81/00
	PARTIES CONSTITUTIVES OU ACCESSOIRES DES	
	SERRURES OU ANALOGUES, CLÉS	
	Boutons ou poignées	1/00-7/00
	Boutons ou poignées pour véhicules	79/00, 85/00
	Autres parties constitutives ou accessoires de serrures	
	ou pièces similaires	9/00-17/00
	Clés	19/00
	MENOTTES	75/00

adopt M **9/00** **Boîtiers pour mécanismes de serrures ou clenches** (boîtiers de cadenas **E05B 67/02**; pour véhicules **E05B 79/04, E05B 85/02**)

adopt M **53/00** **Fonctionnement ou commande des serrures par transmissions mécaniques, p.ex. à distance**

adopt M **63/12** avec des moyens fixés sur le pêne pour le verrouillage par enclenchement avec la gâche

adopt D **65/12** (transferred to **E05B 77/00-E05B 85/00**)

adopt D 65/14 (transferred to **E05B 83/02**)

adopt D 65/16 (transferred to **E05B 83/10,E05B 83/12**)

adopt D 65/18 (transferred to **E05B 83/14**)

adopt D 65/19 (transferred to **E05B 77/08,E05B 83/16,E05B 83/24,E05B 83/26**)

adopt D 65/20 (transferred to **E05B 77/00-E05B 85/00**)

adopt D 65/22 (transferred to **E05B 85/22**)

adopt D 65/24 (transferred to **E05B 83/36,E05B 85/08-E05B 85/12**)

adopt D 65/26 (transferred to **E05B 85/10**)

adopt D 65/28 (transferred to **E05B 85/20**)

adopt D 65/30 (transferred to **E05B 85/24**)

adopt D 65/32 (transferred to **E05B 85/24**)

adopt D 65/34 (transferred to **E05B 85/28**)

adopt D 65/36 (transferred to **E05B 77/46**)

adopt D 65/38 (transferred to **E05B 77/50**)

adopt D 65/40 (transferred to **E05B 77/52**)

adopt D 65/42 (transferred to **E05B 77/54**)

adopt N Rubrique **Serrures pour véhicules autres que bicyclettes**
d'orientation
77/00-
85/00

adopt N **77/00 Serrures de véhicule caractérisées par des fonctions ou des fins particulières**
(serrures spécialement conçues pour bicyclettes **E05B 71/00**; systèmes de
verrouillage pour toits amovibles de véhicules **B60J 7/185**)

adopt N 77/02 * *pour des situations d'accident*

adopt N 77/04 * * *pour empêcher le fonctionnement indésirable d'une serrure, p.ex. le
déclenchement, au moment d'une collision*

adopt N 77/06 * * * *par des forces d'inertie*

adopt N 77/08 * * *Dispositions pour la protection des piétons*

adopt N 77/10 * * *permettant l'ouverture en cas de déformation de la carrosserie, p.ex. en
empêchant la déformation de parties de la serrure*

adopt N 77/12 * * *Verrouillage ou déverrouillage automatique au moment de la collision*

adopt N 77/14 * *Actions particulières de verrouillage commandé en cas de portes ouvertes ou
de portes mises de la position ouverte à la position fermée, p.ex. prévention des cas
de verrouillage de l'intérieur ou auto-annulation*

- adopt N 77/16 * * *Empêchement du verrouillage avec le pêne en position déclenchée, c. à d. lorsque la porte est ouverte*
- adopt N 77/18 * * *Verrouillage sans clé avec auto-annulation, p.ex. entraînant le déverrouillage lors de la fermeture de la porte*
- adopt N 77/20 * * * *Suppression de l'auto-annulation, p.ex. par actionnement de la poignée lors de la fermeture de la porte*
- adopt N 77/22 * *Fonctions relatives à l'actionnement des serrures depuis l'habitacle du véhicule*
- adopt N 77/24 * * *pour empêcher l'actionnement d'une poignée intérieure de porte, d'une tirette d'actionnement, de frise, d'un bouton de verrouillage ou similaire*
- adopt N 77/26 * * * *spécialement adaptées à la sécurité d'enfants*
- adopt N 77/28 * * * *pour antivol, p.ex. super-verrouillage ou condamnation antivol*
- adopt N 77/30 * * *permettant l'ouverture par une poignée de porte intérieure, même si la porte est verrouillée*
- adopt N 77/32 * *permettant l'actionnement simultané d'éléments de verrouillage ou de déverrouillage et d'une poignée, p.ex. pour empêcher l'interférence entre une action de déverrouillage et une action de déclenchement*
- adopt N 77/34 * *Protection contre les intempéries ou la saleté, p.ex. contre la pénétration d'eau (cache-entrées ou protections pour trous de serrures **E05B 17/14**)*

- adopt N 77/36 * *Prévention du bruit; Moyens anti-cliquetis*
- adopt N 77/38 * *Bourellets, éléments élastiques de guidage ou de maintien, p.ex. pour réduire ou amortir l'impact du pêne contre la gâche lors de la fermeture du battant*
- adopt N 77/40 * *Éléments de serrure recouverts par des couches d'insonorisation, p.ex. par des revêtements*
- adopt N 77/42 * *Moyens pour amortir le mouvement d'éléments de serrure, p.ex. pour ralentir le retour d'une poignée (**E05B 77/38** a priorité)*
- adopt N 77/44 * *Prévention contre l'effraction, p.ex. protection contre une ouverture par des outils non autorisés (**E05B 77/28** a priorité)*
- adopt N 77/46 * *Verrouillage simultané de plusieurs battants*
- adopt N 77/48 * *par des moyens électriques*
- adopt N 77/50 * *par commande pneumatique ou hydraulique*
- adopt N 77/52 * *Verrouillage d'un battant par la fermeture d'un autre*
- adopt N 77/54 * *Verrouillage ou déverrouillage automatique de pènes provoqué par certains paramètres du véhicule, p.ex. par le dépassement d'un seuil de vitesse (provoqué par une collision du véhicule **E05B 77/12**)*
- adopt N **79/00** ***Montage ou liaison de serrures ou de parties de serrures de véhicule***

- adopt N 79/02 * *Montage de serrures ou parties de serrures de véhicule*

- adopt N 79/04 * * *Montage des boîtiers de serrures sur le véhicule, p.ex. sur le battant*

- adopt N 79/06 * * *Montage de poignées, p.ex. sur le battant ou la serrure*

- adopt N 79/08 * * *Montage d'éléments individuels de serrure sur la serrure, p.ex. des leviers*

- adopt N 79/10 * *Liaisons entre parties mobiles de serrure*

- adopt N 79/12 * * *par des tiges de liaison*

- adopt N 79/14 * * * *les tiges étant reliées les unes aux autres*

- adopt N 79/16 * * * *caractérisées par les moyens de liaison des tiges à d'autres parties de la serrure, p.ex. aux leviers*

- adopt N 79/18 * * * *Guides de tiges*

- adopt N 79/20 * * *utilisant des liaisons souples, p.ex. des câbles Bowden*

- adopt N 79/22 * * *Liaisons actives entre poignées, tirettes d'actionnement, de frise ou boutons de verrouillage et la serrure (montage des éléments de base non mobiles d'une poignée sur une serrure **E05B 79/06**)*

adopt N **81/00** **Serrures de véhicule actionnées par une force motrice**

adopt N 81/02 * *caractérisées par le type d'actionneur utilisé*

adopt N 81/04 * * *électrique (circuits électriques **E05B 81/54**)*

adopt N 81/06 * * * *par moteurs rotatifs*

adopt N 81/08 * * * *par électroaimants ou solénoïdes*

adopt N 81/10 * * *hydraulique ou pneumatique (circuits hydrauliques ou pneumatiques **E05B 81/52**)*

adopt N 81/12 * *caractérisées par la fonction ou les fins des éléments d'actionnement*

adopt N 81/14 * * *actionnant les cliquets du pêne, p.ex. pour déclencher le pêne*

adopt N 81/16 * * *actionnant les éléments de verrouillage, pour verrouiller ou déverrouiller*

adopt N 81/18 * * *pour déplacer des pènes (**E05B 81/20** a priorité)*

adopt N 81/20 * * *pour assister la fermeture complète ou pour initier l'ouverture*

adopt N 81/22 * * * *par déplacement de la gâche*

adopt N 81/24 * * * *caractérisées par les détails de construction de l'actionneur ou de la transmission de la puissance*

adopt N 81/26 * * * *Éléments de sortie*

adopt N 81/28 * * * *Éléments à mouvement linéaire en va-et-vient*

adopt N 81/30 * * * *Éléments rotatifs*

adopt N 81/32 * * * *Détails de la transmission des moyens d'actionnement*

adopt N 81/34 * * * *à engrenages*

adopt N 81/36 * * * * *Secteurs dentés, p.ex. engrenages en éventail*

adopt N 81/38 * * * * *Engrenages planétaires*

adopt N 81/40 * * * *Écrous ou éléments du type écrou se déplaçant le long d'un axe fileté entraîné*

adopt N 81/42 * * * *Cames*

adopt N 81/44 * * * * *en forme de gorges*

adopt N 81/46 * * * *Embrayages*

adopt N 81/48 * * *Éléments d'actionnement entraînés dans une seule direction*

adopt N 81/50 * * *Éléments d'actionnement entraînés avec retour automatique à la position neutre par des moyens autres que la force motrice, p.ex. par des ressorts*

adopt N 81/52 * *Circuits pneumatiques ou hydrauliques (pour le verrouillage simultané de plusieurs battants **E05B 77/50**)*

adopt N 81/54 * *Circuits électriques (pour verrouiller plusieurs battants simultanément **E05B 77/48**)*

adopt N 81/56 * * *Commande d'actionneurs*

adopt N 81/58 * * * *impliquant une commande de durée, p.ex. pour commander la durée de fonctionnement de moteurs électriques*

adopt N 81/60 * * * *utilisant la commande par impulsions, p.ex. la modulation de la largeur des impulsions*

adopt N 81/62 * * * *pour ouvrir ou fermer un circuit en fonction de paramètres électriques, p.ex. augmentation du courant d'un moteur*

adopt N 81/64 * * *Contrôle ou détection, p.ex. par des interrupteurs ou des détecteurs*

adopt N 81/66 * * * *de la position du pêne, c. à d. l'état d'enclenchement*

adopt N 81/68 * * * *par détection de la position du cliquet*

adopt N 81/70 * * * *de la position du battant*

adopt N 81/72 * * * *de l'état de la serrure, c. à d. verrouillée ou déverrouillée*

adopt N 81/74 * * * *par détection de l'état de l'actionneur*

adopt N 81/76 * * * *Détection du maniement de la poignée; Détection d'un utilisateur s'approchant d'une poignée; Actions de commutation électrique effectuées par les poignées*

adopt N 81/78 * * * *en tant que partie d'un verrouillage ou déverrouillage mains libres*

adopt N 81/80 * * * *caractérisés par l'alimentation électrique; Alimentation de secours*

adopt N 81/82 * * * *utilisant des batteries autres que la batterie principale du véhicule*

adopt N 81/84 * * * *utilisant un générateur actionné par l'utilisateur du véhicule*

adopt N 81/86 * * * *utilisant des condensateurs*

adopt N 81/88 * * * *utilisant la transmission par énergie inductive*

adopt N 81/90 * *Actionnement manuel de secours en cas de panne d'alimentation en énergie*

adopt N **83/00** **Serrures de véhicule spécialement adaptées aux types particuliers de battant ou de véhicule** (*serrures spécialement adaptées aux bicyclettes **E05B 71/00**; systèmes de verrouillage pour toits amovibles de véhicules **B60J 7/185**; moyens de verrouillage pour panneaux latéraux ou hayons de compartiments de chargement ouverts **B62D 33/037**)*

adopt N 83/02 * *Serrures pour wagons ferroviaires de marchandises, conteneurs à marchandises ou similaires; Serrures pour le compartiment marchandises des camions ou camionnettes à usage commercial*

adopt N 83/04 * * *pour battants coulissants*

adopt N 83/06 * * * *de wagons ferroviaires de marchandises*

adopt N 83/08 * * *avec des barres rallongées pour actionner le moyen de verrouillage*

adopt N 83/10 * * * *Barres rotatives*

adopt N 83/12 * * *pour portes arrière de camionnette (**E05B 83/04**, **E05B 83/08** ont priorité)*

adopt N 83/14 * * *avec dispositions pour le scellage ou le plombage*

adopt N 83/16 * *Serrures pour compartiments à bagages, coffres ou capots de voiture*

adopt N 83/18 * * *pour coffres arrière de voiture ou compartiments bagages arrière*

adopt N 83/20 * * * *avec deux ou plusieurs battants qui, ensemble, ferment un seul compartiment*

adopt N 83/22 * * *pour compartiments à bagages situés sur le côté du véhicule, p.ex. dans les bus ou les camping-cars*

adopt N 83/24 * * *pour capots de voiture*

adopt N 83/26 * * *Ouverture de secours en cas de personnes enfermées dans le compartiment à bagages*

adopt N 83/28 * *Serrures pour boîtes à gants, pour consoles de rangement, pour bouchons de réservoir à essence ou similaire*

adopt N 83/30 * * *pour boîtes à gants*

adopt N 83/32 * * *pour consoles de rangement, p.ex. entre les sièges passagers*

adopt N 83/34 * * *pour trappes à carburant affleurant sensiblement à la surface de la carrosserie du véhicule*

adopt N 83/36 * *Serrures pour portières passagers ou similaire*

adopt N 83/38 * * *pour véhicules sans montant central, c. à d. des véhicules où la porte avant et la porte arrière s'engagent l'une dans l'autre en position fermée*

adopt N 83/40 * * *pour les portes coulissantes*

adopt N 83/42 * * *pour gros véhicules commerciaux, p.ex. pour les camions, les véhicules de chantier ou les véhicules de transport collectif*

adopt N 83/44 * * *pour véhicules de loisirs, p.ex. pour les caravanes ou les camping-cars*

adopt N **85/00** *Détails de serrures de véhicule non prévus dans les groupes E05B 77/00-E05B 83/00*

adopt N 85/02 * *Boîtiers de serrures (montage des boîtiers de serrures **E05B 79/04**)*

adopt N 85/04 * *Gâches*

adopt N 85/06 * *Dispositions des cylindres de serrures*

adopt N 85/08 * *Tirettes d'actionnement, de frise ou boutons de verrouillage de porte intérieure*

adopt N 85/10 * *Poignées*

adopt N 85/12 * * *Poignées intérieures de portes*

adopt N 85/14 * * *Poignées pivotant autour d'un axe parallèle au battant*

adopt N 85/16 * * * *le manche de poignée longitudinal pivotant à une extrémité autour d'un axe perpendiculaire à l'axe longitudinal de la poignée*

adopt N 85/18 * * * *le manche de poignée longitudinal pivotant autour d'un axe parallèle à l'axe longitudinal de la poignée*

adopt N 85/20 * *Pênes ou cliquets*

adopt N 85/22 * * *Pênes à déplacement linéaire*

adopt N 85/24 * * *Pênes effectuant un mouvement de rotation autour d'un axe*

adopt N 85/26 * * * *Coopération entre pêne et cliquet*

adopt N 85/28 * * * *où l'élément qui engage la gâche présente la forme d'une roue dentée ou similaire*

ANNEXE 38F F23

[Projet-Rapporteur : M737/SE] <CE45>
[Tr.:]

adopt M Note Dans la présente classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous F23 indiquée:

- "combustion" signifie une succession de réactions chimiques productrice de chaleur entre une substance combustible et de l'oxygène moléculaire, p.ex. oxygène de l'air, donnant naissance dans la plupart des cas à de la lumière sous forme de flammes ou d'une incandescence;
- "chambre de combustion" signifie l'enceinte à l'intérieur de laquelle un combustible est brûlé en donnant naissance à un feu ou à une flamme auto-

entretenus et qui entoure ce feu ou cette flamme;

- "brûleur" signifie le dispositif amenant un combustible fluide ou un combustible solide en suspension dans l'air, dans une enceinte où il brûle en donnant naissance à une flamme auto-entretenu;
- "air" signifie le mélange de gaz contenant de l'oxygène libre et capable de provoquer ou d'entretenir une combustion.

ANNEXE 39F F24F [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M 3/02 * caractérisés par la vitesse ou la pression de l'air primaire

adopt M 3/048 * * avec commande de la température à débit d'air constant

adopt M 3/056 * * l'air s'écoulant au moins partiellement au-dessus d'installations d'éclairage dont la chaleur est dissipée ou utilisée (bouches pour diriger ou distribuer l'air dans des pièces ou enceintes combinées avec des installations d'éclairage **F24F 13/078**)

adopt M 3/06 * caractérisés par les aménagements apportés à la fourniture d'un fluide échangeur de chaleur pour le traitement ultérieur de l'air primaire dans les conditionneurs de pièce

adopt M 3/12 * caractérisés par le traitement de l'air autrement que par chauffage et refroidissement

adopt M 6/14 * * en utilisant des buses

adopt M 7/02 * Ventilation par le toit (ventilation de la couverture du toit **E04D**)

adopt M 9/00 **Utilisation de courants d'air comme écrans, p.ex. rideau d'air**

adopt M 11/00 **Systèmes ou appareils de commande ou de sécurité**

adopt M 11/04 * * * uniquement pour commander le débit d'air

adopt M 12/00 **Utilisation de systèmes à récupération d'énergie dans le conditionnement de l'air, la ventilation ou la formation d'écrans d'air** (avec transfert à la fois de chaleur et d'humidité entre l'air fourni et l'air expulsé **F24F 3/147**)

adopt M 13/04 * * * Appareils individuels mélangeurs d'air (**F24F 13/06** a priorité)

adopt M 13/062 * * * comprenant un ou plusieurs dômes ou cônes divergeants dans la direction de l'écoulement

adopt M 13/065 * * * formées de corps cylindriques ou sphériques rotatifs

adopt M 13/078 * * * combinées avec des installations d'éclairage

adopt M 13/08 * * * Organes de réglage de l'écoulement d'air, p.ex. persiennes, grilles, volets ou plaques directrices (**F24F 7/013**, **F24F 13/06** ont priorité)

adopt M 13/10 * * * mobiles, p.ex. registres

adopt C 2/00 **Utilisation de la chaleur solaire, p.ex. collecteurs de chaleur solaire** (distillation ou évaporation de l'eau utilisant la chaleur solaire **C02F 1/14**; aspects de la couverture du toit relatifs aux dispositifs collecteurs d'énergie **E04D 13/18**; dispositifs produisant une puissance mécanique à partir d'énergie solaire **F03G 6/00**; dispositifs à semi-conducteur spécialement adaptés pour convertir l'énergie solaire en énergie électrique **H01L 31/00**; cellules photovoltaïques [PV] comprenant des moyens directement associés à la cellule PV pour utiliser l'énergie thermique **H01L 31/0525**; modules PV comprenant des moyens associés au module PV pour utiliser l'énergie thermique **H02S 40/44**)

adopt N Note Les structures de support également prévues pour être utilisées avec les modules
2/00 photovoltaïques doivent aussi être classées dans les groupes pertinents de la sous-classe **H02S**. [new]

adopt C 2/38 * comportant des dispositifs de poursuite (**F24J 2/02**, **F24J 2/06** ont priorité; montages ou supports rotatifs pour ces dispositifs **F24J 2/54**; structures de support pour modules photovoltaïques spécialement adaptées pour le suivi du soleil **H02S 20/32**)

ANNEXE 41F F41B [**Projet-Rapporteur : M014/IB**] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M 11/71 * * * * * Systèmes de commande électriques ou électroniques, p.ex. à des fins de sécurité

ANNEXE 42F G01N [**Projet-Rapporteur : F011/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M 21/00 **Recherche ou analyse des matériaux par l'utilisation de moyens optiques, c. à d. en utilisant des rayons infrarouges, visibles ou ultraviolets (G01N 3/00-G01N 19/00 ont priorité)**

adopt C 21/35 * * * * * en utilisant la lumière infrarouge (**G01N 21/39** a priorité)

adopt N 21/3504 * * * * * pour l'analyse des gaz, p.ex. analyse de mélanges de gaz

adopt N 21/3518 * * * * * *Dispositifs utilisant des techniques de corrélation à filtres de gaz;
Dispositifs utilisant des techniques de modulation de la pression des gaz*

adopt N *Note* *Le présent groupe couvre également les dispositifs sans sources instrumentales,
21/3518 p.ex. les dispositifs du type radiométrique utilisant la lumière ambiante
infrarouge. [new]*

adopt N 21/3554 * * * * * *pour la détermination de la teneur en eau*

adopt N 21/3559 * * * * * *dans des feuilles, p.ex. dans du papier*

adopt N 21/3563 * * * * * *pour l'analyse de solides; Préparation des échantillons à cet effet*

adopt N 21/3577 * * * * * *pour l'analyse de liquides, p.ex. l'eau polluée*

adopt N 21/3581 * * * * * *en utilisant la lumière de l'infrarouge lointain; en utilisant un
rayonnement térahertz*

adopt N 21/3586 * * * * * *par spectroscopie térahertz dans le domaine temporel [THz-TDS]*

adopt N 21/359 * * * * * *en utilisant la lumière de l'infrarouge proche*

adopt C 21/55 * * *Réflexion spéculaire*

adopt N 21/552 * * * *Réflexion totale atténuée*

ANNEXE 43F G01R [Projet-Rapporteur : F007/EP] <CE45>
[Tr.:]

adopt C 31/26 * *Essai de dispositifs individuels à semi-conducteurs (essai ou mesure pendant la fabrication ou le traitement **H01L 21/66**; essai de dispositifs photovoltaïques **H02S 50/10**)*

adopt C 31/40 * *Essai d'alimentations (essais de dispositifs photovoltaïques **H02S 50/10**)*

ANNEXE 44F G03B [Projet-Rapporteur : F012/JP] <CE45>
[Tr.:]

adopt C 7/00 ***Réglage de l'exposition par le réglage des obturateurs, des diaphragmes ou des filtres séparément ou conjointement** (réglage de l'exposition dans les caméras de télévision au moyen de circuits pour la compensation des variations de la luminance de l'objet **H04N 5/235**)*

adopt N 7/01 * *avec sélection de mode soit manuel soit automatique*

adopt C 7/08 * *Réglage effectué uniquement sur la base de la réponse, à l'intensité de l'éclairage reçu par l'appareil, d'un dispositif incorporé sensible à la lumière*

adopt N 7/0805 * * *Sélection des modes de priorité*

adopt C 7/099 * * *Disposition des éléments photoélectriques dans ou sur l'appareil photographique*

adopt N 7/0993 * * * *dans l'appareil photographique*

adopt N 7/0997* *Mesure à travers l'objectif*

adopt C 7/16* *en fonction de l'intensité du flash et de la distance du flash au sujet, p.ex. selon le "nombre-guide" de la lampe flash et la mise au point de l'appareil photographique*

adopt N 7/17* . . *Sélection de modes dans les flashes par des dispositions de réglage d'exposition*

adopt N 7/30* *Dispositions de sécurité pour le réglage de l'exposition*

ANNEXE 45F G03B [Projet-Rapporteur : F010/EP] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt C 21/58* . . . *démontables, p.ex. pliants; de surface variable*

adopt N 21/585* *Écrans gonflables*

adopt C 21/60* . . . *caractérisés par la nature de la surface*

adopt N 21/602* *Écrans lenticulaires (G03B 21/625 a priorité)*

adopt N 21/604* *Écrans polarisés*

adopt N 21/606* *pour projection en relief*

adopt N 21/608 * *Écrans fluides*

adopt C 21/62 * *Écrans translucides*

adopt N 21/625 * *Écrans translucides lenticulaires*

ANNEXE 46F G04D [**Projet-Rapporteur : D289/RU**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre MACHINES OU OUTILLAGES CONÇUS SPÉCIALEMENT POUR LA
FABRICATION OU L'ENTRETIEN DES MONTRES OU HORLOGES**

adopt M **9/00 Dispositifs de désaimantation**

ANNEXE 47F G05G [**Projet-Rapporteur : A056/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

- adopt M **Note G05G**
1. La présente sous-classe couvre :
 - les organes d'application générale pour la commande mécanique;
 - les systèmes mécaniques amenant ces organes sur une ou plusieurs positions.
 2. Les systèmes propres à la commande de machines ou d'appareils particuliers prévus dans une seule autre classe sont classés dans la classe appropriée pour ces machines ou ces appareils, par exemple:
 - A61G 13/02** Commandes pour régler des tables d'opération **[6]**
 - A61G 15/02** Commandes pour régler des chaises d'opération **[6]**
 - A63F 13/20,**
A63F 13/98 Accessoires de jeux utilisant un affichage généré électroniquement **[7]**
 - B25J** Manipulateurs, p.ex. leurs commandes **[6]**
 - B60K 26/00** Agencement ou montage sur les véhicules des dispositifs de commande des ensembles de propulsion **[6]**
 - B60T 7/00** Organes d'attaque de la mise en action des freins pour

	véhicules [6]
B62D 33/073	Adaptations de dispositifs de commande pour cabines déplaçables de véhicules [6]
B62K 21/00	Éléments de la direction de cycles [6]
B62K 23/00	Partie initiale des commandes actionnée par le conducteur et spécialement adaptée aux cycles [6]
B62L 3/00	Mécanismes de mise en action des freins spécialement adaptés aux cycles [6]
B63H 25/02	Moyens amorçant la gouverne marine [6]
B66B 1/00	Commandes pour ascenseurs [6]
B66C 13/18	Systèmes ou dispositifs de commande pour grues [6]
B66C 13/56	Aménagements des poignées ou pédales pour la manoeuvre de grues [6]
E02F 9/20	Dispositifs de commande pour les dragues et les engins de terrassement [6]
F16C 3/28	Manivelles ou excentriques réglables [6]
F16D 43/00	Embrayages automatiques [6]
F16K 31/00, F16K 33/00 F16P 3/00	Commandes pour soupapes [6] Dispositifs de sécurité agissant en conjonction avec la commande ou le fonctionnement d'une machine [6]
F16P 7/02	Arrêt de machines en cas de conditions internes de fonctionnement dangereuses [6]
G02B 21/32	Micromanipulateurs combinés par construction avec des microscopes [6]
G04B 1/00- G04B 18/00	Mécanismes moteurs dans les horloges ou les montres [6]
G06C	Calculateurs numériques dans lesquels tout le calcul est effectué mécaniquement [6]
G06F 3/01	Dispositions d'entrée manuelle pour calculateur [6]
G06K 11/00	Transformation de la configuration de paramètres mécaniques en signaux électriques [6]
G21C 7/08	Déplacement d'éléments de commande solides dans les réacteurs nucléaires [6]
H01H	Mécanismes pour actionner les contacts d'interrupteurs [6]
H03J 1/00	Commande mécanique des circuits résonnants [6]

ANNEXE 48F G08B [Projet-Rapporteur : D297/CA] <CE45>
[Tr.:]

adopt M Titre **SYSTÈMES DE SIGNALISATION OU D'APPEL; TRANSMETTEURS D'ORDRES; SYSTÈMES D'ALARME**

adopt M 3/00 **Systèmes de signalisation audible; Systèmes d'appel sonore de personnes**

adopt M **5/00** **Systèmes de signalisation optique, p.ex. systèmes d'appel de personnes, indication à distance de l'occupation de sièges**

adopt M 5/14 * * avec élément indicateur se déplaçant autour d'un pivot, p.ex. volet à charnière ou ailette tournante

adopt M 5/24 * * avec élément indicateur se déplaçant autour d'un pivot, p.ex. volet à charnière ou ailette tournante

adopt M 5/40 * utilisant de la fumée, du feu ou des gaz colorés

adopt M **6/00** **Systèmes de signalisation tactile, p.ex. systèmes d'appel de personnes**

adopt M **7/00** **Systèmes de signalisation selon plus d'un des groupes G08B 3/00-G08B 6/00; Systèmes d'appel de personnes selon plus d'un des groupes G08B 3/00-G08B 6/00**

adopt M **9/00** **Transmetteurs d'ordres, c. à d. moyens permettant à un utilisateur de transmettre un ordre en le choisissant parmi un certain nombre d'ordres différents, p.ex. pour la transmission d'ordres dans les bateaux, du pont à la salle des machines**

adopt M **13/00** **Alarmes contre les cambrioleurs, les voleurs ou tous intrus**

adopt M 13/06 * * par essais de crochetage des fermetures

adopt M 13/183 * * * par interruption d'un faisceau ou d'une barrière de radiations

adopt M 15/00 **Identification, mise en alarme ou mise hors d'état de nuire des cambrioleurs, des voleurs ou autres intrus, p.ex. en employant des explosifs**

adopt M 17/00 **Alarmes d'incendie; Alarmes réagissant à une explosion**

adopt M 17/06 * Déclenchement électrique de l'alarme, p.ex. utilisant un interrupteur actionné thermiquement

adopt M 17/11 * * utilisant une chambre d'ionisation pour détecter de la fumée ou du gaz

adopt M 17/113 * * * Détails de structure

adopt M 17/117 * * en utilisant un dispositif de détection pour des gaz spécifiques, p.ex. des produits de combustion, produits par l'incendie (**G08B 17/103**, **G08B 17/11** ont priorité)

adopt M 17/12 * Déclenchement par la présence de rayonnement ou de particules, p.ex. de rayonnement infrarouge ou d'ions

adopt M 19/02 * Alarmes réagissant à la formation ou à la formation escomptée de la glace

adopt M 21/06 * * indiquant un état de sommeil, p.ex. alarmes contre l'assoupissement

adopt M 21/10 * * réagissant aux événements désastreux, p.ex. les tornades ou les tremblements de terre

adopt M 21/12 * * réagissant à l'émission indésirable de substances, p.ex. alarmes de pollution

adopt M 21/24 * * Alarmes aide-mémoire, p.ex. alarmes contre la perte

adopt M 25/06 * * utilisant le réseau d'alimentation en énergie

adopt M 25/08 * * utilisant les lignes de communication

adopt M 29/06 * * Surveillance des circuits de ligne, p.ex. signalisation de défauts de ligne

ANNEXE 49F G10B [**Projet-Rapporteur : M736/GB**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre** **ORGUES, HARMONIUMS OU INSTRUMENTS DE MUSIQUE À SOUFFLERIE
SIMILAIRES** (aspects non musicaux des jouets musicaux **A63H 5/00**; accordéons,
concertinas ou instruments similaires ou claviers pour ces instruments **G10D
11/00**; instruments à vent automatiques **G10F 1/12**)

adopt M 3/10 * Mécanismes, p.ex. coupleurs

ANNEXE 50F G10C [**Projet-Rapporteur : M736/GB**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M 3/26 * Pédales ou mécanismes à pédale pour amortir la frappe ou moyens similaires
pour modifier le son

ANNEXE 51F G10D [**Projet-Rapporteur : M736/GB**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M Titre **INSTRUMENTS DE MUSIQUE À CORDES; INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENT; ACCORDÉONS OU CONCERTINAS; INSTRUMENTS DE MUSIQUE À PERCUSSION; INSTRUMENTS DE MUSIQUE NON PRÉVUS AILLEURS** (aspects non musicaux des jouets musicaux **A63H 5/00**; orgues, harmoniums ou instruments de musique à soufflerie similaires **G10B**; pianos, clavecins, épinettes ou instruments de musique à cordes similaires avec un ou plusieurs claviers **G10C**; instruments de musique automatiques **G10F**; instruments de musique électrophoniques **G10H**; instruments dans lesquels les sons sont produits par des moyens électromécaniques ou des générateurs électroniques, ou dans lesquels les sons sont synthétisés à partir d'une mémoire de données **G10H**)

adopt U **7/00** < Inchangé >

adopt M 7/06 * du type à anche battante ou à anches, p.ex. hautbois, clarinettes, bassons ou cornemuses

adopt M 7/12 * du type à anches libres, p.ex. harmonicas ou trompettes jouets

adopt U **9/00** < Inchangé >

ANNEXE 52F G10F [**Projet-Rapporteur : M736/GB**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M 1/08 * Instruments à percussion

adopt U 1/12 < Inchangé >

adopt M 1/16 * Instruments à cordes autres que des pianos

ANNEXE 53F G10L [**Projet-Rapporteur : M743/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt M 19/008 * Codage et décodage du signal audio multi-canal, c. à d. utilisant la corrélation inter-canaux pour réduire les redondances, p.ex. stéréo combinée, codage d'intensité ou matriçage

adopt M 25/00 **Techniques d'analyses de la voix ou de la parole qui ne se limitent pas à un seul des groupes G10L 15/00-G10L 21/00** (rendant muet l'amplificateur comportant des dispositifs à semi-conducteurs, pour le contrôle de gain ou de fréquence, p.ex. rendant muet lorsque certaines caractéristiques particulières d'un signal sont détectées à l'aide d'un détecteur de parole **H03G 3/34**)

ANNEXE 54F H01G [**Projet-Rapporteur : M013/IB**] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M 11/10 * Condensateurs hybrides ou condensateurs EDL multiples, p.ex. réseaux ou modules (leurs boîtiers, caisses, capsulations ou fixations associés **H01G 11/78**)

ANNEXE 55F H01L [**Projet-Rapporteur : F007/EP**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M 25/00 **Ensembles consistant en une pluralité de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun **H01L 27/00**; modules photovoltaïques ou matrices de cellules photovoltaïques **H01L 31/042**)

adopt C 25/04 * * *les dispositifs n'ayant pas de conteneurs séparés*

adopt C 31/0203 * * *Conteneurs; Encapsulations (pour dispositifs photovoltaïques **H01L 31/048**; pour dispositifs organiques photosensibles **H01L 51/44**)*

adopt C 31/0216 * * *Revêtements (**H01L 31/041** a priorité)*

- adopt C 31/0232 · · · *Éléments ou dispositions optiques associés au dispositif (H01L 31/0236 a priorité; pour cellules photovoltaïques H01L 31/054; pour modules photovoltaïques H02S 40/20)*
- adopt C 31/024 · · · *Dispositions pour le refroidissement, le chauffage, la ventilation ou la compensation de température (pour dispositifs photovoltaïques H01L 31/052)*
- adopt C 31/04 · · · *adaptés comme dispositifs de conversion photovoltaïque [PV], p.ex. modules PV ou cellules PV individuelles (essais desdits dispositifs pendant la fabrication H01L 21/66; essais après fabrication H02S 50/10)*
- adopt N 31/041 · · · *Dispositions pour prévenir les dommages causés par des radiations corpusculaires, p.ex. pour les applications spatiales*
- adopt C 31/042 · · · *Modules ou matrices PV de cellules PV individuelles (pluralité de cellules solaires en couches minces déposées sur un substrat commun H01L 27/142; structures de support pour modules PV H02S 20/00)*
- adopt N 31/043 · · · *Cellules photovoltaïques empilées mécaniquement*
- adopt D 31/045 (transferred to H02S 30/20)
- adopt C 31/048 · · · *Encapsulation de modules*
- adopt N 31/049 · · · · *Faces arrières protectrices*
- adopt C 31/05 · · · *Moyens d'interconnexion électrique entre les cellules PV à l'intérieur du module PV, p.ex. connexions en séries de cellules PV (électrodes H01L 31/0224; interconnexion électrique de cellules solaires en couches minces déposées sur un substrat commun H01L 27/142; moyens d'interconnexion électrique spécialement adaptés pour connecter électriquement plusieurs modules PV H02S 40/36)*

adopt C 31/052 * * *Moyens de refroidissement directement associés ou intégrés à la cellule PV, p.ex. éléments Peltier intégrés pour refroidissement actif ou puits thermiques directement associés aux cellules PV (moyens de refroidissement en combinaison avec un module PV **H02S 40/42**)*

adopt N 31/0525 * * * *comprenant des moyens d'utilisation de l'énergie thermique directement associés à la cellule PV, p.ex. éléments Seebeck intégrés*

adopt N 31/053 * * *Moyens de stockage d'énergie directement associés ou intégrés à la cellule PV, p.ex. condensateur intégré avec une cellule PV (moyens de stockage d'énergie associés au module PV **H02S 40/38**)*

adopt N 31/054 * * *Éléments optiques directement associés ou intégrés à la cellule PV, p.ex. moyens réflecteurs ou concentrateurs de lumière*

adopt C 31/055 * * * *où la lumière est absorbée et réémise avec une longueur d'onde différente par l'élément optique directement associé ou intégré à la cellule PV, p.ex. en utilisant un matériau luminescent, des concentrateurs fluorescents ou des dispositions de conversion ascendante*

adopt N 31/056 * * * *les moyens réflecteurs de lumière étant du type réflecteur en face arrière*

adopt D 31/058 (transferred to **H01L 31/0525, H02S 40/44**)

ANNEXE 56F H01L [Projet-Rapporteur : M013/IB] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M 41/318 < Ajouter 1 point(s) >

ANNEXE 57F H01M [Projet-Rapporteur : F017/EP] <CE45>

[Tr.: EP]

adopt M 10/42 · Procédés ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien des éléments secondaires ou des demi-éléments secondaires (**H01M 10/60** a priorité)

adopt D 10/50 (transferred to **H01M 10/60**)

adopt N 10/60 · *Chauffage ou refroidissement; Commande de la température*

adopt N 10/61 · · *Types de commande de la température*

adopt N 10/613 · · · *Refroidissement ou maintien du froid*

adopt N 10/615 · · · *Chauffage ou maintien de la chaleur*

adopt N 10/617 · · · *pour réaliser l'uniformité ou une répartition désirée de la température*

adopt N 10/62 · · *spécialement adapté à des usages spécifiques*

adopt N 10/623 · · · *Dispositifs portatifs, p.ex. téléphones portables, appareils photographiques ou stimulateurs cardiaques*

adopt N 10/6235 · · · · *Outils à moteur*

adopt N 10/625 · · · *Véhicules*

adopt N 10/627 * * * *Installations fixes, p.ex. ensemble de production d'énergie tampon ou de production d'énergie de secours*

adopt N 10/63 * * * *Systèmes de commande (mesure de la température **H01M 10/48**; charger ou décharger en réponse à la température **H01M 10/44**)*

adopt N 10/633 * * * *caractérisés par des algorithmes, des diagrammes, des détails de logiciel ou similaires*

adopt N 10/635 * * * *basés sur la température ambiante*

adopt N 10/637 * * * *caractérisés par l'emploi de dispositifs sensibles à la température, p.ex. dispositifs NTC, PTC ou bimétal; caractérisés par la commande du courant interne circulant à travers la batterie, p.ex. par commutation (**H01M 2/34** a priorité)*

adopt N 10/64 * * * *caractérisé par la forme des éléments*

adopt N 10/643 * * * *Éléments cylindriques*

adopt N 10/647 * * * *Éléments prismatiques ou plans, p.ex. éléments de type poche*

adopt N 10/65 * * * *Moyens de commande de la température associés de façon structurelle avec les éléments*

adopt N 10/651 * * * *caractérisés par des paramètres spécifiés par une valeur numérique ou une formule mathématique, p.ex. rapports, tailles ou concentrations*

adopt N 10/652 * * * * caractérisés par des gradients (pour réaliser un gradient de température désiré **H01M 10/617**)

adopt N 10/653 * * * caractérisés par des matériaux électriquement isolants ou thermiquement conducteurs

adopt N 10/654 * * * situés à l'intérieur du boîtier des éléments, p.ex. mandrins, électrodes ou électrolytes

adopt N 10/655 * * * Structures solides pour l'échange ou la conduction de la chaleur

adopt N 10/6551 * * * Surfaces spécialement adaptées à la dissipation de la chaleur ou à la radiation, p.ex. nervures ou revêtements

adopt N 10/6552 * * * Tubes fermés transférant la chaleur par conductivité thermique ou par transition de phase, p.ex. tubes caloporteurs

adopt N 10/6553 * * * Bornes ou fils de connexion

adopt N 10/6554 * * * Barres ou plaques

adopt N 10/6555 * * * disposées entre les éléments

adopt N 10/6556 * * * Composants solides comprenant des canaux d'écoulement ou des tubes pour un échange de chaleur (tubes fermés **H01M 10/6552**)

adopt N 10/6557 * * * disposés entre les éléments

adopt N 10/6556 * * * * caractérisés par le type de fluide pour l'échange de chaleur

adopt N 10/6561 * * * * Gaz

adopt N 10/6562 * * * * avec circulation libre par convection seulement

adopt N 10/6563 * * * * avec circulation forcée, p.ex. par des soufflantes

adopt N 10/6564 * * * * utilisant du gaz comprimé

adopt N 10/6565 * * * * avec recirculation ou demi-tour dans le trajet d'écoulement, c. à d. va-et-vient

adopt N 10/6566 * * * * Moyens dans l'écoulement du gaz pour guider l'écoulement autour d'un ou plusieurs éléments, p.ex. collecteurs, chicanes ou autres barrières (**H01M 10/6565** a priorité)

adopt N 10/6567 * * * * Liquides

adopt N 10/6568 * * * * caractérisés par des circuits d'écoulement. p.ex. boucles, situés à l'extérieur des éléments ou des boîtiers des éléments

adopt N 10/6569 * * * * Fluides qui subissent un changement ou une transition de phase liquide-gaz, p.ex. évaporation ou condensation (tubes caloporteurs **H01M 10/6552**)

adopt N 10/657* * * *par des moyens électriques ou électromagnétiques*

adopt N 10/6571* * * * *Chauffage par résistance (dispositions pour chauffer la batterie par sa résistance au courant interne **H01M 10/637**)*

adopt N 10/6572* * * * *Éléments Peltier ou dispositifs thermo-électriques*

adopt N 10/658* * * *par isolation ou protection thermique*

adopt N 10/659* * * *par stockage de la chaleur ou chaleur tampon, p.ex. capacité calorifique, changements ou transitions de phase liquide-solide*

adopt N 10/6595* * * *par des réactions chimiques autres que les réactions électrochimiques des éléments, p.ex. appareils de chauffage catalytique ou brûleurs*

adopt N 10/66* * *Relations d'échange de chaleur entre les éléments et d'autres systèmes, p.ex. chauffage central ou piles à combustibles*

adopt N 10/663* * * *le système étant l'air conditionné ou un moteur*

adopt N 10/667* * * *le système étant un composant électronique, p.ex. un UCT, un inverseur ou un condensateur*

ANNEXE 58F H02K

[**Projet-Rapporteur : M741/SE**] <CE45>
[Tr.:]

adopt U **Titre** < Inchangé >

- adopt M Note
H02K
1. La présente sous-classe couvre l'adaptation de la structure des machines dynamo-électriques en vue de leur commande.
 2. La présente sous-classe ne couvre pas le démarrage, la régulation, la commutation électronique, le freinage ou d'autres types de commande de moteurs, génératrices ou convertisseurs dynamo-électriques, en général, qui sont couverts par la sous-classe **H02P**.
 3. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe **B81** et de la sous-classe **B81B** concernant les "dispositifs à microstructure" et les "systèmes à microstructure". [7]

adopt M Schéma
général

MOTEURS ET GÉNÉRATRICES	
À rotation continue	
à courant alternatif: asynchrones; synchrones; à collecteurs mécaniques	17/00; 19/00, 21/00; 27/00
à courant continu ou universel: à collecteurs; à rupteurs	23/00; 25/00
à commutation non mécanique	29/00
À mouvement: acyclique; oscillant; pas-à-pas	31/00; 33/00, 35/00; 37/00
Génératrices produisant une onde non sinusoïdale	39/00
Machines avec plus d'un rotor ou d'un stator	16/00
APPAREILS DYNAMO-ÉLECTRIQUES PARTICULIERS	
Pour transmission: d'angle; de couple	24/00; 26/00
Machines impliquant une interaction dynamo-électrique avec un plasma ou un courant de liquide conducteur ou de particules conductrices ou magnétiques	44/00
Pour la propulsion d'un élément rigide	41/00
Convertisseurs	47/00
Embrayages ou freins dynamo-électriques; transmission dynamo-électrique de puissance mécanique	49/00; 51/00
Mouvements dits "perpétuels"	53/00
Machines fonctionnant à des températures cryogéniques	55/00
Autres machines	99/00
DÉTAILS	
Parties constitutives: circuits magnétiques; enroulements; enveloppes ou supports	1/00; 3/00; 5/00
Dispositions associées structurellement avec la machine pour la mise en œuvre de l'énergie mécanique; refroidissement; mesure ou protection; captation du courant ou commutation	7/00; 9/00; 11/00; 13/00
FABRICATION	15/00

adopt U 1/06 < Inchangé >

adopt M 1/20 · · · avec des canaux ou des conduits pour l'écoulement d'un agent de refroidissement

adopt U 1/22 < Inchangé >

adopt M 1/30 · · · · utilisant des pièces intermédiaires, p.ex. des croisillons

adopt M 1/32 · · · avec des canaux ou des conduits pour l'écoulement d'un agent de refroidissement

adopt U 1/34 < Inchangé >

adopt M 3/04 · Enroulements caractérisés par la configuration, la forme ou le genre de construction du conducteur, p.ex. avec des conducteurs en barre

adopt M 3/14 · · · avec des conducteurs transposés, p.ex. des conducteurs torsadés

adopt M 3/16 · · · assurant des rôles auxiliaires, p.ex. un effet d'amortissement ou de commutation

adopt M 3/20 · · · assurant des rôles auxiliaires, p.ex. un effet d'amortissement ou de commutation

adopt M 3/24 · · avec des canaux ou des conduits pour un agent de refroidissement entre les conducteurs

adopt U 3/32 < Inchangé >

adopt U 3/40 < Inchangé >

adopt U 3/46 < Inchangé >

adopt M 3/493 · · · · magnétiques

adopt U 5/04 < Inchangé >

adopt M 5/10 · · avec des dispositions empêchant l'introduction de corps étrangers, p.ex. de l'eau ou des doigts

adopt M 5/124 · · · Garniture d'étanchéité des arbres

adopt M 5/128 · · · utilisant des manchons d'entrefer ou des disques à film d'air

adopt M 5/132 · · · Moteurs électriques submersibles (**H02K 5/128** a priorité)

adopt M 5/16 · · Moyens de support des paliers, p.ex. supports isolants ou moyens pour ajuster les paliers dans leurs flasques (paliers magnétiques **H02K 7/09**)

adopt M 5/173 · · · utilisant des roulements à rouleaux, p.ex. des roulements à billes

adopt M 5/18 · · avec des nervures ou des ailettes pour améliorer la transmission de la chaleur

adopt M 5/20 · · avec des canaux ou des conduits pour la circulation d'un agent de refroidissement

adopt M 5/22 * * Parties auxiliaires des enveloppes non couvertes par les groupes **H02K 5/06-H02K 5/20**, p.ex. façonnées pour former des boîtes à connexions ou à bornes

adopt U 5/24 < Inchangé >

adopt M 5/26 * Moyens d'ajustement de la position des enveloppes par rapport à leurs supports

adopt M 7/00 **Dispositions pour la mise en œuvre d'énergie mécanique associées structurellement aux machines dynamo-électriques, p.ex. association structurelle avec des moteurs mécaniques d'entraînement ou des machines dynamo-électriques auxiliaires**

adopt M 7/02 * Masses additionnelles pour augmenter l'inertie, p.ex. volants

adopt U 7/06 < Inchangé >

adopt M 7/07 * * utilisant des cliquets et des roues à rochet

adopt M 7/075 * * utilisant des manivelles ou des excentriques

adopt M 7/10 * Association structurelle avec des embrayages, des freins, des engrenages, des poulies ou des démarreurs mécaniques

adopt M 7/112 * * avec des embrayages à friction en combinaison avec des freins

adopt M 7/114 * * avec des embrayages dynamo-électriques en combinaison avec des freins

adopt M 7/118 * * avec des dispositifs de démarrage

adopt M 7/12 * * avec un mouvement auxiliaire limité de parties statoriques, rotoriques ou de noyau, p.ex. des rotors pouvant se déplacer axialement pour assurer un embrayage ou un freinage

adopt M 7/14 * Association structurelle à des charges mécaniques, p.ex. à des machines-outils portatives ou des ventilateurs (avec un ventilateur ou une hélice pour le refroidissement de la machine **H02K 9/06**)

adopt U 7/16 < Inchangé >

adopt M **9/00 Dispositions de refroidissement ou de ventilation** (canaux ou conduits dans des parties du circuit magnétique **H02K 1/20, H02K 1/32**; canaux ou conduits dans ou entre les conducteurs **H02K 3/22, H02K 3/24**)

adopt M 9/04 * * comportant des moyens pour établir la circulation d'un agent de refroidissement

adopt M 9/06 * * * avec des ventilateurs ou des dispositifs d'entraînement mûs par l'arbre de la machine

adopt U 9/19 < Inchangé >

adopt M 9/22 * par un matériau solide conducteur de la chaleur s'encastant dans, ou mis en contact avec, le stator ou le rotor, p.ex. des ponts de chaleur

adopt M 9/26 * Association structurelle de machines à des dispositifs de nettoyage ou d'assèchement de l'agent de refroidissement, p.ex. de filtres

- adopt M **11/00** **Association structurelle de machines dynamo-électriques à des dispositifs de mesure ou de protection ou des organes électriques, p.ex. des résistances ou des interrupteurs**
- adopt M **13/00** **Association structurelle de collecteurs de courant et de moteurs ou de génératrices, p.ex. plaques de montage des balais ou connexions avec les enroulements** (support ou protection des balais ou des porte-balais dans les enveloppes ou les enceintes de moteurs **H02K 5/14**) ; **Agencement des collecteurs de courant dans les moteurs ou les génératrices; Dispositions pour améliorer la commutation**
- adopt M 13/02 * Connexions entre les bagues collectrices et les enroulements
- adopt M 13/04 * Connexions entre les segments du collecteur et les enroulements
- adopt M 13/06 * * Connexions résistantes, p.ex. par des bobines d'arrêt à haute résistance ou par des transistors
- adopt U 13/08 < Inchangé >
- adopt M 13/10 * Dispositions des balais ou des collecteurs spécialement adaptées à l'amélioration de la commutation
- adopt M 13/12 * Dispositions pour l'obtention d'un mouvement axial de va-et-vient du rotor et du collecteur de courant qui lui est associé, p.ex. pour polir les surfaces du collecteur
- adopt M 13/14 * Circuits pour l'amélioration de la commutation, p.ex. par l'emploi d'éléments à conductibilité unidirectionnelle
- adopt U **15/00** < Inchangé >

adopt M 15/04 · d'enroulements, avant leur montage dans les machines (isolation des enroulements **H02K 15/10, H02K 15/12**)

adopt M 15/06 · Montage dans les machines d'enroulements préfabriqués

adopt M 15/08 · Exécution des enroulements par pose des conducteurs dans ou autour des parties formant le noyau

adopt M 15/10 · Application d'un isolant sous forme solide à des enroulements, des stators ou des rotors

adopt U 15/12 < Inchangé >

adopt M 15/16 · Centrage des rotors dans le stator; Équilibrage des rotors

adopt M 17/06 · · · avec des enroulements permettant le changement du nombre de pôles

adopt M 17/08 · · · Moteurs avec phase auxiliaire obtenue par des enroulements auxiliaires alimentés depuis l'extérieur, p.ex. moteurs à condensateur

adopt M 17/10 · · · Moteurs avec phase auxiliaire obtenue au moyen de pôles fendus portant des enroulements en court-circuit

adopt M 17/14 · · · avec des enroulements permettant le changement du nombre de pôles

adopt M 17/16 · · · avec des rotors à enroulement court-circuité à l'intérieur de la machine, p.ex. des rotors à cage

adopt M 17/18 * * * avec des rotors à double cage ou à cages multiples

adopt M 17/20 * * * avec des rotors à barres profondes

adopt M 17/22 * * * avec des rotors à enroulements reliés à des bagues collectrices

adopt U 17/24 < Inchangé >

adopt M 17/26 * * * avec des stators ou des rotors prévus de façon à permettre le fonctionnement synchrone

adopt M 17/28 * * * avec des enroulement de compensation pour l'amélioration de l'angle de phase

adopt M 17/30 * * * Association structurelle de moteurs asynchrones à induction à des appareils électriques auxiliaires agissant sur les caractéristiques du moteur ou en assurant la commande, p.ex. à des impédances ou des interrupteurs

adopt M 17/32 * * * Association structurelle de moteurs asynchrones à induction à des appareils mécaniques auxiliaires, p.ex. à des embrayages ou des freins

adopt U 17/40 < Inchangé >

adopt M 17/44 * * * Association structurelle à des machines d'excitation

adopt M **19/00** **Moteurs ou génératrices synchrones** (à aimants permanents **H02K 21/00**)

adopt M 19/06 * * * Moteurs ayant un stator bobiné et un rotor en fer doux à réluctance variable, sans bobinage, p.ex. moteurs à fer tournant

adopt U 19/08 < Inchangé >

adopt M 19/12 * * * caractérisés par la disposition des enroulements d'excitation, p.ex. pour auto-excitation, compoundage ou changement du nombre de pôles

adopt M 19/14 * * * avec des enroulements supplémentaires en court-circuit pour démarrage en moteurs asynchrones

adopt M 19/18 * * * avec des bobinages dont chaque spire n'est influencée que par les pôles d'une seule polarité, p.ex. génératrices homopolaires

adopt M 19/20 * * * avec des rotors à réluctance variable en fer doux, sans bobinage

adopt M 19/22 * * * avec des bobinages dont chaque spire est influencée alternativement par des pôles de polarités opposées, p.ex. génératrices hétéropolaires

adopt M 19/24 * * * avec des rotors à réluctance variable, en fer doux, sans bobinage

adopt M 19/26 * * * caractérisées par la disposition des bobinages d'excitation

adopt M 19/36 * * * Association structurelle de génératrices synchrones à des appareils électriques auxiliaires agissant sur les caractéristiques de la génératrice ou en assurant la commande, p.ex. à des impédances ou des interrupteurs

adopt M 19/38 * * * Association structurelle de génératrices synchrones à des machines d'excitation

adopt M 21/00 **Moteurs synchrones à aimants permanents; Génératrices synchrones à aimants permanents**

adopt M 21/04 * * Bobinages disposés sur les aimants pour une excitation additionnelle

adopt M 21/12 * avec des induits fixes et des aimants tournants

adopt M 21/14 * * avec des aimants tournant à l'intérieur des induits

adopt M 21/16 * * * avec des noyaux d'induits annulaires à pôles saillants (avec fonctionnement en homopolaire **H02K 21/20**)

adopt M 21/18 * * * avec des noyaux d'induits en fer à cheval (avec fonctionnement en homopolaire **H02K 21/20**)

adopt M 21/22 * * avec des aimants tournant autour des induits, p.ex. volants magnétiques

adopt M 21/24 * * avec des aimants disposés axialement en face des induits, p.ex. dynamos de bicyclette du type moyeu

adopt M 21/26 * avec des induits tournants et des aimants fixes

adopt M 21/28 * * avec des induits tournant à l'intérieur des aimants

adopt M 21/30 * * * avec des noyaux d'induits annulaires à pôles saillants (avec fonctionnement en

homopolaire **H02K 21/36**)

adopt M 21/32 · · · avec des aimants en fer à cheval (avec fonctionnement en homopolaire **H02K 21/36**)

adopt M 21/34 · · · avec des aimants en forme de cloche ou de barreau, p.ex. pour éclairage de bicyclettes (avec fonctionnement en homopolaire **H02K 21/36**)

adopt M 21/38 · avec des distributeurs de flux tournants, les induits et les aimants restant fixes

adopt M 21/40 · · avec des distributeurs de flux tournant autour des aimants et à l'intérieur des induits

adopt M 21/42 · · avec des distributeurs de flux tournant autour des induits et à l'intérieur des aimants

adopt M 21/44 · · avec des enroulements induits bobinés sur les aimants

adopt U **23/00** < Inchangé >

adopt M 23/02 · caractérisés par la disposition de l'excitation

adopt M 23/04 · · l'excitation étant produite par un aimant permanent

adopt M 23/06 · · avec un montage en dérivation des enroulements d'excitation

- adopt M 23/08 * * avec un montage en série des enroulements d'excitation

- adopt M 23/10 * * avec un montage compound des enroulements d'excitation

- adopt M 23/12 * * l'excitation étant produite par des sources de courant indépendantes du circuit d'induit

- adopt M 23/16 * * avec un champ d'excitation ajustable en position angulaire, p.ex. par inversion des pôles ou commutation de pôles

- adopt M 23/18 * * avec des balais principaux ou auxiliaires décalables

- adopt M 23/20 * * avec des balais additionnels disposés sur le collecteur entre les balais principaux, p.ex. machines à champ transversal, métadynes, amplidynes ou autres machines excitées par la réaction d'induit

- adopt M 23/22 * * avec des enroulements de compensation ou d'amortissement

- adopt M 23/24 * * avec des enroulements de pôles de commutation

- adopt M 23/26 * caractérisés par les enroulements d'induits

- adopt M 23/28 * * avec des enroulements ouverts, c. à d. ne se fermant pas sur eux-mêmes à l'intérieur des induits

- adopt M 23/30 * * avec des enroulements imbriqués

- adopt M 23/32 * * avec un enroulement ondulé
- adopt M 23/34 * * avec un enroulement mixte
- adopt M 23/36 * * avec plusieurs enroulements; avec plusieurs collecteurs; avec plusieurs stators
- adopt M 23/40 * caractérisés par la disposition des circuits magnétiques
- adopt M 23/42 * * avec des pôles fendus, c. à d. avec des zones de variation de la réluctance au moyen d'entrefer dans les pôles ou au moyen de pôles à espaces d'entrefer différents
- adopt M 23/44 * * avec des parties en fer que l'on peut déplacer, p.ex. faire tourner
- adopt M 23/48 * * avec des induits ajustables
- adopt M 23/52 * Moteurs fonctionnant aussi en génératrices, p.ex. moteurs de démarrage utilisés comme génératrices pour l'allumage ou l'éclairage
- adopt M 23/56 * Moteurs ou génératrices avec des noyaux de fer séparés de l'enroulement induit
- adopt U 23/58 < Inchangé >
- adopt M 23/60 * Moteurs ou génératrices à induits tournants et champ inducteur tournant

adopt M 23/62 * Moteurs ou génératrices à induits fixes et champ inducteur tournant

adopt U 23/64 < Inchangé >

adopt U **25/00** < Inchangé >

adopt M 27/06 * * avec un collecteur en court-circuit simple ou multiple, p.ex. moteur à répulsion

adopt M 27/08 * * avec des alimentations multiples de l'induit

adopt M 27/26 * avec un induit en forme de disque

adopt U 27/28 < Inchangé >

adopt M **29/00** **Moteurs ou génératrices à dispositifs de commutation non mécaniques, p.ex. tubes à décharge ou dispositifs à semi-conducteurs**

adopt M 29/08 * * utilisant des dispositifs à effet magnétique, p.ex. dispositifs à effet Hall ou magnéto-résistances (**H02K 29/12** a priorité)

adopt M **31/00** **Moteurs ou génératrices acycliques, c. à d. machines à courant continu avec des induits en tambour ou à disque, avec captation de courant continu**

adopt M 31/02 * avec des collecteurs à contacts solides

adopt M **33/00** **Moteurs avec un aimant, un induit ou un système de bobines à mouvement alternatif, oscillant ou vibrant** (dispositions pour la mise en œuvre de l'énergie

mécanique associées structurellement aux moteurs **H02K 7/00**, p.ex. **H02K 7/06**)

adopt M 33/02 * avec des induits entraînés dans un sens par application d'énergie à un système à une seule bobine et ramenés par une force d'origine mécanique, p.ex. par des ressorts

adopt U 33/04 < Inchangé >

adopt M 33/06 * * * avec des induits polarisés

adopt U 33/08 < Inchangé >

adopt M 33/10 * * dans lesquels les mises sous tension et hors tension alternées du système à une seule bobine sont effectuées ou commandées par le mouvement des induits

adopt M 33/12 * avec des induits se déplaçant dans des directions opposées par alimentation alternée de systèmes à deux bobines

adopt M 33/14 * * dans lesquels les mises sous tension et hors tension alternées des systèmes à deux bobines sont effectuées ou commandées par le mouvement des induits

adopt M 33/16 * avec des induits polarisés se déplaçant dans des directions opposées par inversion de la tension appliquée au système à une seule bobine

adopt M 33/18 * avec des systèmes de bobines se déplaçant, du fait de mises sous tension intermittentes ou inversées, par interaction avec un système de champ magnétique fixe, p.ex. des aimants permanents

adopt U **35/00** < Inchangé >

adopt M 35/02 * avec des aimants mobiles et des systèmes de bobines fixes

adopt M 35/04 * avec des systèmes de bobines mobiles et des aimants fixes

adopt M 35/06 * avec des distributeurs mobiles de flux, les systèmes de bobines et les aimants
étant fixes

adopt U 37/02 < Inchangé >

adopt M 37/04 * * les rotors étant disposés à l'intérieur des stators

adopt M 37/06 * * les rotors étant disposés autour des stators

adopt M 37/08 * * les rotors faisant axialement face aux stators

adopt U 37/10 < Inchangé >

adopt M 37/12 * * avec des induits fixes et des aimants tournants

adopt M 37/14 * * * avec des aimants tournant à l'intérieur des induits

adopt M 37/16 * * * * avec des noyaux d'induits en forme de fer à cheval

adopt U 37/18 < Inchangé >

adopt M 37/20 * * avec des distributeurs de flux tournants, les induits et les aimants étant fixes

adopt U 41/035 < Inchangé >

adopt M 41/06 * Moteurs roulants, c. à d. moteurs ayant l'axe du rotor parallèle à l'axe du stator et suivant un parcours circulaire du fait que le rotor roule à l'intérieur ou à l'extérieur du stator

adopt M 44/08 * Générateurs magnétohydrodynamiques

adopt M 44/12 * * Détails de structure des canaux de fluide

adopt M 44/14 * * * Canaux de fluide circulaires ou en forme de vis

adopt M 44/16 * * Détails de structure des circuits magnétiques

adopt U 44/18 < Inchangé >

adopt U 47/02 < Inchangé >

adopt M 47/10 * * * avec des machines survoltrices côté courant alternatif

adopt U 47/12 < Inchangé >

adopt U 47/18 < Inchangé >

adopt D 57/00 (transferred to **H02K 99/00**)

adopt N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEX 59EF H02N [Project-Rapporteur : F007/EP] <CE45>

adopt D 6/00 (transferred to **H02S 10/00-H02S 99/00**)

ANNEXE 60F H02S [Projet-Rapporteur : F007/EP] <CE45>
[Tr.:]

adopt N **Titre** ***Production d'énergie électrique par conversion de rayonnement infrarouge, lumière visible ou lumière ultraviolette, p.ex. à l'aide de modules photovoltaïques [PV]** (collecteurs de chaleur solaire **F24J 2/00**; obtention de l'énergie électrique à partir de sources radioactives **G21H 1/12**; dispositifs à semi-conducteurs inorganiques sensibles à la lumière **H01L 31/00**; dispositifs thermoélectriques **H01L 35/00**; dispositifs pyroélectriques **H01L 37/00**; dispositifs à semi-conducteurs organiques sensibles à la lumière **H01L 51/42**)*

adopt N **10/00** ***Centrales électriques PV; Combinaisons de systèmes d'énergie PV avec d'autres systèmes pour la production d'énergie électrique***

adopt N **10/10** * *comprenant une source supplémentaire d'énergie électrique, p.ex. systèmes hybrides diesel-PV (combinaisons avec des centrales à turbine à gaz **F02C 6/00**)*

adopt N **10/12** * * *Systèmes d'énergie hybrides éolien-PV*

adopt N **10/20** * *Systèmes caractérisés par leurs moyens de stockage de l'énergie (**H02S 40/38** a priorité)*

adopt N 10/30 * *Systèmes thermo-photovoltaïques (cellules photovoltaïques spécialement adaptées à la conversion ou sensibles aux rayonnements infrarouges **H01L 31/00**; dispositifs thermoélectriques **H01L 35/00**)*

adopt N 10/40 * *Systèmes générateurs PV mobiles*

adopt N 20/00 **Structures de support pour modules PV**

adopt N Note *Les structures de support également prévues pour être utilisées avec les collecteurs 20/00 de chaleur solaire doivent aussi être classées dans les groupes **F24J 2/38** ou **F24J 2/52**. [new]*

adopt N 20/10 * *Structures de support directement fixées sur le sol (**H02S 20/30** a priorité)*

adopt N 20/20 * *Structures de support directement fixées sur un objet inamovible (**H02S 20/30** a priorité)*

adopt N 20/21 * * *spécialement adaptées pour les autoroutes, p.ex. intégrées avec barrières sonores*

adopt N 20/22 * * *spécialement adaptées pour les bâtiments*

adopt N 20/23 * * * *spécialement adaptées pour les structures de toit (aspects de la couverture de toit relatifs aux dispositifs collecteurs d'énergie **E04D 13/18**)*

adopt N 20/24 * * * * *spécialement adaptées pour les toits plats*

adopt N 20/25 * * * * *Éléments de couverture de toit en tuiles*

adopt N 20/26 * * * *Matériaux de construction intégrés avec modules PV, p.ex. éléments de façade (H02S 20/25 a priorité)*

adopt N 20/30 * *Structures de support mobiles ou réglables, p.ex. pour réglage de l'angle*

adopt N 20/32 * * *spécialement adaptées pour le suivi du soleil*

adopt N 30/00 **Détails structurels des modules photovoltaïques [PV] autres que ceux qui concernent la conversion de la lumière** (dispositifs à semi-conducteurs de modules de dispositifs électrolytiques photosensibles **H01G 9/20**, de modules PV inorganiques **H01L 31/00**, de modules PV organiques **H01L 51/42**)

adopt N 30/10 * *Structures de bâti*

adopt N 30/20 * *Modules PV escamotables ou pliables*

adopt N 40/00 **Composants ou accessoires en combinaison avec les modules PV, non prévus dans les groupes H02S 10/00-H02S 30/00**

adopt N 40/10 * *Dispositions pour le nettoyage*

adopt N 40/12 * * *Moyens de déneigement*

adopt N 40/20 * *Composants optiques*

adopt N 40/22 * * *Moyens réflecteurs ou concentrateurs de lumière (directement associés à la cellule PV ou intégrés à la cellule PV **H01L 31/054**)*

adopt N 40/30 * *Composants électriques*

adopt N 40/32 * * *comprenant un inverseur CC/CA associé au module PV lui-même, p.ex. module CA*

adopt N 40/34 * * *comprenant une connexion électrique structurellement associée au module PV, p.ex. boîtes de jonction*

adopt N 40/36 * * *caractérisés par des moyens d'interconnexions électriques spéciaux entre plusieurs modules PV, p.ex. connexion électrique module à module*

adopt N 40/38 * * *Moyens de stockage de l'énergie, p.ex. batteries, structurellement associés aux modules PV*

adopt N 40/40 * *Composants thermiques (**H02S 10/30** a priorité)*

adopt N 40/42 * * *Moyens de refroidissement (moyens de refroidissement directement associés ou intégrés dans la cellule photovoltaïque **H01L 31/052**)*

adopt N 40/44 * * *Moyens pour utiliser l'énergie thermique, p.ex. systèmes hybrides produisant de l'eau chaude et de l'électricité en même temps (directement associés à la cellule photovoltaïque ou intégrés à elle **H01L 31/0525**)*

adopt N 50/00 ***Surveillance ou essais de systèmes PV, p.ex. équilibrage de charge ou identification des défauts***

adopt N 50/10 * Essais de dispositifs PV, p.ex. de modules PV ou de cellules PV individuelles
(essai de dispositifs à semi-conducteurs pendant leur fabrication **H01L 21/66**)

adopt N 50/15 * utilisant des moyens optiques, e.g. utilisant l'électroluminescence

adopt N 99/00 **Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 61F H03B [**Projet-Rapporteur : D274/EP**] <**CE45**>
[Tr.:]

adopt M **Titre** **PRODUCTION D'OSCILLATIONS, DIRECTEMENT OU PAR CHANGEMENT DE FRÉQUENCE, À L'AIDE DE CIRCUITS UTILISANT DES ÉLÉMENTS ACTIFS QUI FONCTIONNENT D'UNE MANIÈRE NON COMMUTATIVE; PRODUCTION DE BRUIT PAR DE TELS CIRCUITS** (générateurs spécialement adaptés aux instruments de musique électrophoniques **G10H**; masers ou lasers **H01S**; production d'oscillations dans les plasmas **H05H**)

adopt M **Schéma général**

PRODUCTION SANS CHANGEMENT DE FRÉQUENCE	
Par: amplification et réaction; résistance négative	5/00; 7/00
Par utilisation des effets: du temps de transit; de la déviation d'un faisceau d'électrons	9/00; 13/00
Par: excitation par choc; effet Hall; rayonnement et détecteur	11/00; 15/00; 17/00
PRODUCTION AVEC CHANGEMENT DE FRÉQUENCE	
Par multiplication ou division d'un signal	19/00
Par combinaison de signaux non modulés	21/00
PARTICULARITÉS DES OSCILLATIONS PRODUITES	
Balayage en fréquence; fréquence multiple; phase multiple; bruit	23/00; 25/00; 27/00; 29/00
AUTRES PROCÉDÉS DE GÉNÉRATION	28/00
DÉTAILS	1/00

adopt M 1/02 * Détails de structure des oscillateurs de puissance, p.ex. pour le chauffage
(générateurs de chauffage par champs électromagnétiques **H05B 6/00**)

- adopt M 5/06 * * Modifications du générateur pour assurer l'amorçage des oscillations (démarrage des générateurs **H03L 3/00**)
- adopt M 5/12 * * l'élément actif de l'amplificateur étant un dispositif à semi-conducteurs (**H03B 5/14, H03B 7/06** ont priorité)
- adopt M 5/14 * * l'élément déterminant la fréquence étant connecté par l'intermédiaire d'un circuit en pont à une boucle fermée dans laquelle le signal est transmis
- adopt M 5/26 * * l'élément déterminant la fréquence faisant partie d'un circuit en pont dans une boucle fermée dans laquelle le signal est transmis; l'élément déterminant la fréquence étant connecté par l'intermédiaire d'un circuit en pont à une telle boucle fermée, p.ex. oscillateur à pont de Wien, oscillateur en T parallèle
- adopt M 5/32 * * un résonateur piézo-électrique
- adopt M 5/38 * * * l'élément déterminant la fréquence étant connecté par un circuit en pont à une boucle fermée dans laquelle le signal est transmis
- adopt M 5/40 * * un résonateur à magnétostriction (**H03B 5/42** a priorité)
- adopt M 5/42 * * l'élément déterminant la fréquence étant connecté par un circuit en pont à une boucle fermée dans laquelle le signal est transmis
- adopt M 11/02 * excité par étincelle
- adopt M **15/00** **Production d'oscillations par effets galvanomagnétiques, p.ex. dispositifs à effet Hall, dispositifs utilisant les effets de spin de transfert, dispositifs utilisant la magnétorésistance géante, ou par effets de supraconduction**

adopt M **17/00** **Production d'oscillations au moyen d'une source de rayonnement et d'un détecteur**

adopt M **19/00** **Production d'oscillations par multiplication ou division de la fréquence d'un signal issu d'une source séparée, n'utilisant pas de réaction positive**

adopt M **21/00** **Production d'oscillations par combinaison de signaux non modulés de fréquences différentes (H03B 19/00 a priorité)**

adopt M **23/00** **Production d'oscillations balayant périodiquement une gamme prédéterminée de fréquences**

adopt M **28/00** **Génération d'oscillations par des procédés non couverts par les groupes H03B 5/00-H03B 27/00, y compris la modification de la forme d'onde afin de produire des oscillations sinusoïdales** (générateurs de fonctions analogiques pour effectuer des opérations de calcul **G06G 7/26**)

adopt M **29/00** **Production de courants et de tensions de bruit** (tubes à décharge remplis de gaz à cathode solide spécialement adaptés en tant que générateurs de bruit **H01J 17/00**)

ANNEXE 62F H03C [**Projet-Rapporteur : D275/EP**] <CE45>
[Tr.:]

adopt M **Titre MODULATION** (masers ou lasers **H01S**; codage, décodage ou conversion de code **H03M**)

adopt U 1/46 < Inchangé >

adopt M 1/54 · · Modulateurs compensés, p.ex. des types à pont, en anneau ou à double compensation

adopt M 7/00 **Modulation d'ondes électromagnétiques** (dispositifs ou dispositions pour la modulation de la lumière **G02F 1/00**)

ANNEXE 63F H03K [**Projet-Rapporteur : F018/EP**] <CE45>
[Tr.: EP]

adopt U 5/00 < Inchangé >

adopt C 5/13 * *Dispositions ayant une sortie unique et transformant les signaux d'entrée en impulsions délivrées à des intervalles de temps désirés*

adopt N 5/131 * * *contrôlées numériquement*

adopt N 5/133 * * *utilisant une chaîne de dispositifs actifs de retard*

adopt N 5/134 * * * *avec des transistors à effet de champ*

adopt C 5/14 * * *par l'utilisation de lignes à retard (**H03K 5/133** a priorité)*

ANNEXE 64F H04L [**Projet-Rapporteur : M013/IB**] <CE45>
[Tr.: IB]

adopt M 12/753 * * * * *Découverte de l'arborescence de routage, p.ex. conversion de la topologie maillée de réseau en topologie arborescente*

ANNEXE 65F H04N [**Projet-Rapporteur : A052/EP**] <CE45>

[Tr.: EP]

adopt M **7/00** **Systèmes de télévision** (détails **H04N 3/00**, **H04N 5/00**; procédés ou dispositions pour le codage, le décodage, la compression ou la décompression de signaux vidéo numériques **H04N 19/00**; distribution sélective de contenu **H04N 21/00**)

adopt D 7/26 (transferred to **H04N 19/00**)

adopt D 7/28 (transferred to **H04N 19/94**)

adopt D 7/30 (transferred to **H04N 19/60**)

adopt D 7/32 (transferred to **H04N 19/50**)

adopt D 7/34 (transferred to **H04N 19/593**)

adopt D 7/36 (transferred to **H04N 19/503**)

adopt D 7/38 (transferred to **H04N 19/00**)

adopt D 7/40 (transferred to **H04N 19/00**)

adopt D 7/42 (transferred to **H04N 19/00**)

adopt D 7/44 (transferred to **H04N 19/00**)

adopt D 7/46 (transferred to **H04N 19/587**, **H04N 19/59**)

adopt D 7/48 (transferred to **H04N 19/00**)

adopt D 7/50 (transferred to **H04N 19/61**)

adopt N **19/00** ***Procédés ou dispositions pour le codage, le décodage, la compression ou la décompression de signaux vidéo numériques***

adopt N 19/10 * *utilisant le codage adaptatif*

adopt N Note *Lors du classement dans le présent groupe, chaque aspect de codage adaptatif est 19/10 classé autant que possible dans chacun des sous-groupes **H04N 19/102**, **H04N 19/134**, **H04N 19/169** et **H04N 19/189**. [new]*

adopt N 19/102 * * *caractérisés par l'élément, le paramètre ou la sélection affectés ou contrôlés par le codage adaptatif*

adopt N 19/103 * * * *Sélection du mode de codage ou du mode de prédiction*

adopt N 19/105 * * * * *Sélection de l'unité de référence pour la prédiction dans un mode de codage ou de prédiction choisi, p.ex. choix adaptatif de la position et du nombre de pixels utilisés pour la prédiction*

adopt N 19/107 * * * * *entre codage prédictif spatial et temporel, p.ex. rafraîchissement d'image*

adopt N 19/109 * * * * *parmi plusieurs modes de codage prédictif temporel*

adopt N 19/11 * * * * *parmi plusieurs modes de codage prédictif spatial*

adopt N 19/112 * * * * *selon un mode d'affichage donné, p.ex. le mode d'affichage entrelacé ou progressif*

adopt N 19/114 · · · · *Adaptation de la structure du groupe d'images, p.ex. nombre de trames B entre deux trames d'ancrage (H04N 19/107 a priorité)*

adopt N 19/115 · · · *Sélection de la taille du code pour une unité de codage avant le codage*

adopt N 19/117 · · · *Filtres, p.ex. pour le pré-traitement ou le post-traitement (banques de filtres pour sous-bandes H04N 19/635)*

adopt N 19/119 · · · *Aspects de subdivision adaptative, p.ex. subdivision d'une image en blocs de codage rectangulaires ou non*

adopt N 19/12 · · · *Sélection parmi plusieurs transformées ou standards, p.ex. sélection entre une transformée en cosinus discrète [TCD] et une transformée en sous-bandes ou sélection entre H.263 et H.264*

adopt N *Note* *Lors du classement dans le présent groupe, chaque algorithme de compression est 19/12 également classé dans les sous-groupes pertinents des groupes H04N 19/60 ou H04N 19/90. [new]*

adopt N 19/122 · · · · *Sélection de la taille de la transformée, p.ex. 8x8 ou 2x4x8 TCD; Sélection de transformées en sous-bandes de structure ou de type variable*

adopt N 19/124 · · · *Quantification*

adopt N 19/126 · · · · *Détails des fonctions de normalisation ou de pondération, p.ex. matrices de normalisation ou quantificateurs uniformes variables*

adopt N 19/127 · · · *Établissement des priorités des ressources en matériel ou en calcul*

- adopt N 19/129 * * * *Balayage d'unités de codage, p.ex. balayage en zigzag de coefficients de transformée ou ordonnancement flexible de macroblocs [OFM]*
- adopt N 19/13 * * * *Codage entropique adaptatif, p.ex. codage adaptatif à longueur variable [CALV] ou codage arithmétique binaire adaptatif en fonction du contexte [CABAC]*
- adopt N 19/132 * * * *Échantillonnage, masquage ou troncature d'unités de codage, p.ex. ré-échantillonnage adaptatif, saut de trames, interpolation de trames ou masquage de coefficients haute fréquence de transformée*
- adopt N 19/134 * * *caractérisés par l'élément, le paramètre ou le critère affectant ou contrôlant le codage adaptatif*
- adopt N 19/136 * * * *Caractéristiques ou propriétés du signal vidéo entrant*
- adopt N 19/137 * * * *Mouvement dans une unité de codage, p.ex. différence moyenne de champs, de trames ou de blocs*
- adopt N 19/139 * * * * *Analyse des vecteurs de mouvement, p.ex. leur amplitude, leur direction, leur variance ou leur précision*
- adopt N 19/14 * * * *Complexité de l'unité de codage, p.ex. activité ou estimation de présence de contours (**H04N 19/146** a priorité)*
- adopt N 19/142 * * * *Détection de coupure ou de changement de scène*
- adopt N 19/146 * * * *Débit ou quantité de données codées à la sortie du codeur*

adopt N 19/147* *selon des critères de débit-distorsion (débit-distorsion en tant que critère d'estimation de mouvement **H04N 19/567**)*

adopt N 19/149* *par estimation de la quantité de données codées au moyen d'un modèle, p.ex. un modèle mathématique ou un modèle statistique*

adopt N 19/15* *par contrôle de la taille réelle des données compressées au niveau de la mémoire avant de décider du stockage dans la mémoire tampon de transmission*

adopt N 19/152* *par mesure de l'état de remplissage de la mémoire tampon de transmission*

adopt N 19/154* *Qualité visuelle après décodage mesurée ou estimée de façon subjective, p.ex. mesure de la distorsion (utilisation de critères débit-distorsion **H04N 19/147**)*

adopt N 19/156* *Disponibilité de ressources en matériel ou en calcul, p.ex. codage basé sur des critères d'économie d'énergie*

adopt N 19/157* *Mode de codage attribué, c. à d. le mode de codage étant prédéfini ou présélectionné pour être utilisé ultérieurement afin de sélectionner un autre élément ou paramètre*

adopt N 19/159* *Type de prédiction, p.ex. prédiction intra-trame, inter-trame ou de trame bidirectionnelle*

adopt N 19/16* *pour un mode donné d'affichage, p.ex. pour un mode d'affichage entrelacé ou progressif*

adopt N 19/162 · · · *Entrée utilisateur*

adopt N 19/164 · · · *Retour d'information en provenance du récepteur ou du canal de transmission*

adopt N 19/166 · · · · *concernant la quantité d'erreurs de transmission, p.ex. le taux d'erreur binaire*

adopt N 19/167 · · · *Position dans une image vidéo, p.ex. région d'intérêt [ROI]*

adopt N 19/169 · · *caractérisés par l'unité de codage, c. à d. la partie structurelle ou sémantique du signal vidéo étant l'objet ou le sujet du codage adaptatif*

adopt N 19/17 · · · *l'unité étant une zone de l'image, p.ex. un objet*

adopt N 19/172 · · · · *la zone étant une image, une trame ou un champ*

adopt N 19/174 · · · · *la zone étant une tranche, p.ex. une ligne de blocs ou un groupe de blocs*

adopt N 19/176 · · · · *la zone étant un bloc, p.ex. un macrobloc*

adopt N 19/177 · · · *l'unité étant un groupe d'images [GOP]*

adopt N 19/179 · · · *l'unité étant une scène ou une prise de vues*

adopt N 19/18 * * * *l'unité étant un ensemble de coefficients de transformée*

adopt N 19/182 * * * *l'unité étant un pixel*

adopt N 19/184 * * * *l'unité étant des bits, p.ex. de flux vidéo compressé*

adopt N 19/186 * * * *l'unité étant une couleur ou une composante de chrominance*

adopt N 19/187 * * * *l'unité étant une couche de vidéo échelonnable*

adopt N 19/189 * * * *caractérisés par le procédé d'adaptation, l'outil d'adaptation ou le type d'adaptation utilisés pour le codage adaptatif*

adopt N 19/19 * * * *utilisant l'optimisation basée sur les multiplicateurs de Lagrange*

adopt N 19/192 * * * *le procédé d'adaptation, l'outil d'adaptation ou le type d'adaptation étant itératif ou récursif*

adopt N 19/194 * * * *ne mettant en œuvre que deux passages*

adopt N 19/196 * * * *étant spécialement adaptés au calcul de paramètres de codage, p.ex. en faisant la moyenne de paramètres de codage calculés antérieurement (traitement de vecteurs de mouvement **H04N 19/513**)*

adopt N 19/20 * *utilisant le codage d'objets vidéo*

adopt N 19/21 * * avec codage plan alpha binaire pour les objets vidéo, p.ex. codage arithmétique contextuel [CAE]

adopt N 19/23 * * avec codage des zones présentes sur l'ensemble d'un segment vidéo, p.ex. plans-objets vidéo, image de fond ou mosaïque

adopt N 19/25 * * avec codage de description de scène, p.ex. format binaire pour compression de scènes [BIFS]

adopt N 19/27 * * mettant en œuvre à la fois des composantes d'image synthétiques et naturelles, p.ex. codage hybride synthétique naturel [SNHC]

adopt N 19/29 * * mettant en œuvre l'échelonnage au niveau de l'objet, p.ex. par couche objet vidéo [VOL]

adopt N 19/30 * * utilisant des techniques hiérarchiques, p.ex. l'échelonnage (**H04N 19/63** a priorité)

adopt N 19/31 * * dans le domaine temporel

adopt N 19/33 * * dans le domaine spatial

adopt N 19/34 * * Techniques d'échelonnage mettant en œuvre un codage progressif par plans de bits de la couche d'amélioration, p.ex. échelonnage granulaire fin [FGS]

adopt N 19/36 * * Techniques d'échelonnage mettant en œuvre le formatage des couches en fonction de la distorsion de l'image après décodage, p.ex. échelonnage en fonction du signal sur bruit [RSB]

- adopt N 19/37 * * avec dispositions pour attribuer des priorités de transmission différentes aux données vidéo d'entrée ou aux données vidéo codées
- adopt N 19/39 * * mettant en œuvre le codage par description multiple, c. à d. avec des couches séparées étant structurées en tant que descriptions des données de l'image d'entrée décodables indépendamment
- adopt N 19/40 * utilisant le transcodage vidéo, c. à d. le décodage partiel ou complet d'un flux d'entrée codé suivi par un ré-encodage du flux de sortie décodé
- adopt N 19/42 * caractérisés par les détails de mise en œuvre ou le matériel spécialement adapté à la compression ou à la décompression vidéo, p.ex. la mise en œuvre de logiciels spécialisés (**H04N 19/635** a priorité)
- adopt N 19/423 * * caractérisés par les dispositions des mémoires (**H04N 19/433** a priorité)
- adopt N 19/426 * * * utilisant des procédés de diminution de taille de mémoire
- adopt N 19/43 * * Matériel spécialement adapté à l'estimation ou à la compensation de mouvement
- adopt N 19/433 * * * caractérisé par des techniques d'accès à la mémoire
- adopt N 19/436 * * utilisant des dispositions de calcul parallélisés
- adopt N 19/44 * Décodeurs spécialement adaptés à cet effet, p.ex. décodeurs vidéo asymétriques par rapport à l'encodeur

- adopt N 19/46* *Inclusion d'information supplémentaire dans le signal vidéo pendant le processus de compression (H04N 19/517, H04N 19/68, H04N 19/70 ont priorité)*
- adopt N 19/463* • *par compression des paramètres d'encodage avant la transmission*
- adopt N 19/467* • *caractérisée par le caractère invisible de l'information incluse, p.ex. un filigrane*
- adopt N 19/48* *utilisant des techniques de traitement dans le domaine compressé autres que le décodage, p.ex. modification de coefficients de transformées, de données de codage à longueur variable ou de données de codage par longueur de plage (estimation du mouvement dans le domaine des transformées H04N 19/547; traitement de vecteurs de mouvement décodés H04N 19/513)*
- adopt N 19/50* *utilisant le codage prédictif (H04N 19/61 a priorité)*
- adopt N 19/503* • *mettant en œuvre la prédiction temporelle (codage adaptatif avec sélection adaptative entre codage prédictif spatial et temporel H04N 19/107; codage adaptatif avec sélection adaptative parmi plusieurs modes de codage prédictif temporel H04N 19/109)*
- adopt N 19/507* • • *utilisant la régénération conditionnelle*
- adopt N 19/51* • • *Estimation ou compensation du mouvement*
- adopt N 19/513* • • • *Traitement de vecteurs de mouvement*
- adopt N 19/517* • • • • *par encodage*

adopt N 19/52 * * * * * *par encodage prédictif*

adopt N 19/523 * * * * * *avec précision supérieure au sous-pixel*

adopt N 19/527 * * * * * *Estimation de vecteurs de mouvement globaux*

adopt N 19/53 * * * * * *Estimation de mouvement multi-résolution; Estimation de mouvement hiérarchique*

adopt N 19/533 * * * * * *Estimation de mouvement par recherche en plusieurs étapes, p.ex. recherche logarithmique bidimensionnelle ou par recherche un à un [OTS]*

adopt N 19/537 * * * * * *Estimation de mouvement autre que basée sur les blocs*

adopt N 19/54 * * * * * *utilisant des points ou des maillages caractéristiques*

adopt N 19/543 * * * * * *utilisant des régions*

adopt N 19/547 * * * * * *Estimation de mouvement réalisée dans un domaine de transformée*

adopt N 19/55 * * * * * *Estimation de mouvement avec contraintes spatiales, p.ex. au niveau des contours de l'image ou des contours des régions*

adopt N 19/553 * * * * * *Estimation de mouvement traitant des occlusions*

- adopt N 19/557* *Estimation de mouvement caractérisée par l'arrêt du calcul ou de l'itération en fonction de certains critères, p.ex. amplitude d'erreur trop importante ou sortie précoce*
- adopt N 19/56* *Estimation de mouvement avec initialisation de la recherche par vecteurs, p.ex. estimation d'un bon candidat pour initier une recherche*
- adopt N 19/563* *Estimation de mouvement avec bourrage, c. à d. remplissage de valeurs non-objet dans un bloc ou une région de l'image de forme arbitraire à des fins d'estimation*
- adopt N 19/567* *Estimation de mouvement basée sur des critères de distorsion de débit*
- adopt N 19/57* *Estimation de mouvement caractérisée par une fenêtre de recherche de dimension ou de forme variables*
- adopt N 19/573* *Compensation de mouvement avec prédiction multi-trame utilisant plusieurs trames de référence dans une direction de prédiction donnée*
- adopt N 19/577* *Compensation de mouvement avec interpolation de trame bidirectionnelle, p.ex. utilisation d'images B*
- adopt N 19/58* *Compensation de mouvement par prédiction à long terme, c. à d. que la trame de référence pour une trame courante n'est pas la plus proche temporellement (H04N 19/23 a priorité)*
- adopt N 19/583* *Compensation de mouvement par blocs se chevauchant*
- adopt N 19/587* *mettant en œuvre un sous-échantillonnage ou une interpolation temporels, p.ex. décimation ou interpolation subséquente d'images dans une séquence vidéo*

adopt N 19/59 * * *mettant en œuvre un sous-échantillonnage spatial ou une interpolation spatiale, p.ex. modification de la taille de l'image ou de la résolution*

adopt N 19/593 * * *mettant en œuvre des techniques de prédiction spatiale*

adopt N 19/597 * * *spécialement adapté pour l'encodage de séquences vidéo multi-vues*

adopt N 19/60 * *utilisant un codage par transformée*

adopt N 19/61 * * *combiné avec un codage prédictif*

adopt N 19/615 * * * *utilisant le filtrage temporel à compensation de mouvement [MCTF]*

adopt N 19/62 * * *par transformation en fréquence en trois dimensions (**H04N 19/63** a priorité)*

adopt N 19/625 * * *utilisant une transformée en cosinus discrète*

adopt N 19/63 * * *utilisant une transformée en sous-bandes, p.ex. ondelettes*

adopt N 19/635 * * * *caractérisé par la définition du filtre ou les détails de mise en œuvre*

adopt N 19/64 * * * *caractérisé par l'ordonnement des coefficients ou des bits à transmettre*

- adopt N 19/645 * * * * *par regroupement de coefficients en blocs après la transformée*
- adopt N 19/65 * *utilisant la tolérance aux erreurs*
- adopt N 19/66 * * *mettant en œuvre la séparation des données, c. à d. la séparation des données en paquets ou en partitions selon leur importance*
- adopt N 19/67 * * *mettant en œuvre une protection inégale contre les erreurs, c. à d. fournissant une protection selon l'importance des données*
- adopt N 19/68 * * *mettant en œuvre l'insertion de marqueurs de resynchronisation dans le train de bits*
- adopt N 19/69 * * *mettant en œuvre des codes à longueur variable réversibles [RVLC]*
- adopt N 19/70 * *caractérisés par des aspects de syntaxe liés au codage vidéo, p.ex. liés aux standards de compression*
- adopt N 19/80 * *Détails des opérations de filtrage spécialement adaptées à la compression vidéo, p.ex. pour l'interpolation de pixels (**H04N 19/635**, **H04N 19/86** ont priorité)*
- adopt N 19/82 * * *mettant en œuvre le filtrage dans une boucle de prédiction*
- adopt N 19/85 * *utilisant le pré-traitement ou le post-traitement spécialement adaptés pour la compression vidéo*
- adopt N 19/86 * * *mettant en œuvre la diminution des artéfacts de codage, p.ex. d'artéfacts de*

blocs

adopt N 19/87 * * *mettant en œuvre la détection de coupure ou de changement de scène en combinaison avec la compression vidéo*

adopt N 19/88 * * *mettant en œuvre la réorganisation de données entre différentes unités de codage, p.ex. redistribution, entrelacement, brouillage ou permutation de données de pixel ou permutation de données de coefficients de transformée entre différents blocs*

adopt N 19/89 * * *mettant en œuvre des procédés ou des dispositions de détection d'erreurs de transmission au niveau du décodeur*

adopt N 19/895 * * * *combiné à la dissimulation d'erreurs*

adopt N 19/90 * *utilisant des techniques de codage non prévues dans les groupes **H04N 19/10-H04N 19/85**, p.ex. les fractales*

adopt N 19/91 * * *Codage entropique, p.ex. codage à longueur variable ou codage arithmétique (codage entropique dans le codage adaptatif **H04N 19/13**)*

adopt N 19/93 * * *Codage par longueur de plage*

adopt N 19/94 * * *Quantification vectorielle*

adopt N 19/96 * * *Codage au moyen d'une arborescence, p.ex. codage au moyen d'une arborescence quadratique*

adopt N 19/97 * * *Codage par poursuite de correspondances*

